

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES SÉANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 NF ; ÉTRANGER : 40 NF
(Compte chèque postal : 9062.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
26, RUE DESAIX, PARIS 15^e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 NF

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

2^e Législature

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

COMPTE RENDU INTÉGRAL — 3^e SÉANCE

1^{re} Séance du Jeudi 13 Décembre 1962.

SOMMAIRE

1. — Rappels au règlement (p. 39).
MM. Chandernagor, Dusseaux, Ballanger, Ebrard, le président.
2. — Renvois pour avis (p. 41).
3. — Politique générale, — Déclaration du Gouvernement (p. 41).
M. Georges Pompidou, Premier ministre.
Suspension et reprise de la séance.
Débat sur la déclaration du Gouvernement.
MM. Dusseaux, Defferre, Réthoré, Fanton, Guy Mollet, Souchal,
le Premier ministre, Pflimlin, Ballanger, Clostermann.
Renvoi de la suite du débat.
4. — Ordre du jour (p. 58).

PRESIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

* (11.)

— 1 —

RAPPELS AU RÈGLEMENT

M. André Chandernagor. Je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. La parole est à M. Chandernagor, pour un rappel au règlement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Chandernagor. Monsieur le président, mes chers collègues, l'article 22 du règlement qui nous régit dispose :

« Après constitution des groupes, le président de l'Assemblée réunit leurs représentants en vue de procéder à la division de la salle des séances en autant de secteurs qu'il y a de groupes et de déterminer la place des députés non inscrits, par rapport aux groupes. »

Jusqu'à présent cette discussion avait donné lieu à des échanges de vues courtois et à des concessions réciproques, afin que la répartition des places dans l'hémicycle donne satisfaction à tous.

Or, nous avons connu hier une étrange aventure.

Le groupe le plus important de la majorité et son satellite ont purement et simplement imposé leur volonté aux quatre autres groupes de cette Assemblée.

Nous ne pouvons laisser passer ce fait sans élever une protestation solennelle. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

En procédant ainsi, la majorité a pris une attitude provocante et injuste à l'égard des autres groupes. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.*)

J'ajoute, mesdames, messieurs, que cette attitude est contraire à toutes les traditions de la vie politique française (*Applaudissements sur les mêmes bancs.* — *Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) et à celles de cette Assemblée...

M. Raymond Schmittlein. Vous n'étiez pas ici en 1951.

M. André Chandernagor. ...qui voulaient que les groupes soient répartis de la droite à la gauche.

M. André Fanton. Et que s'est-il passé en 1951 ?

M. Edmond Borocco. Où vos amis ont-ils placé les membres du R. P. F. en 1951 ?

M. le président. Laissez M. Chandernagor poursuivre son intervention.

M. André Chandernagor. Dans le message qu'il a adressé à notre Assemblée, il y a quelques jours, le chef de l'Etat disait qu'il ne saurait être question de parti unique... (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) Nous avons le sentiment, mes amis et moi-même, que le groupe majoritaire s'est comporté comme un véritable parti unique (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.* — *Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*) entendant faire prévaloir ses décisions envers et contre tout.

M. Raymond Schmittlein. Minorité contre majorité : c'est la démocratie ouverte.

M. André Chandernagor. Je connais les arguments que l'on invoque.

On nous dit que les notions de droite et de gauche sont dépassées. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Ainsi, mesdames, messieurs, entend-on une fois de plus désorienter l'opinion sans doute pour mieux la subjuguer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.* — *Rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Nous sommes convaincus, pour notre part, que l'histoire rétablira l'ordre des choses et qu'elle dira où se trouvaient dans cette Assemblée les représentants de l'ordre, d'un certain ordre qui s'apparente fâcheusement à l'« ordre moral » et où sont les représentants de la tradition républicaine et du mouvement.

Vous prétendez faire du neuf, messieurs, mais je vous rappelle que depuis qu'il existe un parlement dans ce pays tout a déjà été inventé. En vérité, la répartition des places à laquelle vous procédez dans l'hémicycle, elle a déjà existé naguère.

Voix nombreuses sur les bancs de l'U. N. R. En 1951 !

M. André Chandernagor. Vous nous imposez de siéger à la Montagne. Et bien ! nous nous efforcerons d'être dignes d'un exemple aussi illustre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.* — *Rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. René Schmittlein. Des Montagnards en peau de lapin !

M. André Chandernagor. Quant à vous, messieurs, je ne sais si vous vous êtes bien rendu compte que, par là même, vous vous condamnez à siéger au Marais. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.*)

M. André Fanton. Alors, de quoi vous plaignez-vous ?

Un membre de l'U. N. R. Le peuple a parlé !

M. le président. Laissez conclure M. Chandernagor !

M. André Chandernagor. Je vous souhaite, messieurs, de méditer une certaine fable de La Fontaine, tout à fait de circonstance.

M. Raymond Schmittlein. La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf !

M. André Chandernagor. Je pense, messieurs, que vous en avez deviné le titre : « Les grenouilles qui demandent un roi ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.*)

M. le président. La parole est à M. Dusseaux, pour un rappel au règlement.

M. Roger Dusseaux. Mesdames, messieurs, M. Chandernagor, par le biais d'un rappel au règlement, vient d'enoncer certaines idées politiques, qui, selon lui, inspireraient notre groupe.

Effectivement ce sont des idées politiques — pas les mêmes bien sûr — qui nous ont inspirés. Loin de vouloir imposer une dictature — sans insister sur le précédent créé en 1951 par la majorité d'alors qui avait imposé au groupe du R. P. F. de siéger à l'extrême droite (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*), nous avons voulu montrer, en effet, que certaines notions sont dépassées comme le pays a entendu le montrer lors des récentes élections. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

En effet, si effectivement nous siégeons au Marais, je fais remarquer que nous siégeons de l'extrême droite à l'extrême gauche dans ce Marais, et que nous siégeons aussi à la Montagne, car nous entendons montrer qu'il ne s'agit plus de siéger à l'extrême gauche ou à l'extrême droite, au Marais ou à la Montagne, mais de faire ou non partie d'une majorité. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Je veux enfin dire à M. Chandernagor que son rappel historique sur l'Ordre moral ne me paraît pas de saison, car le gaullisme c'est l'ordre républicain et c'est la démocratie ouverte. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.* — *Vives protestations sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.*)

Si vous me le permettez, monsieur le président, j'exprimerai l'espoir, à l'occasion de ce rappel au règlement, que le groupe de l'U. N. R.-U. D. T. montrera, au cours de cette législature qu'il entend bien faire en sorte qu'il en soit ainsi. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. le président. La parole est à M. Ballanger pour un rappel au règlement.

M. Robert Ballanger. Mesdames, messieurs, le groupe de l'Union pour la nouvelle république, au nom de la loi, du nombre, a décidé, contre leur avis, de parquer les députés de l'opposition en haut de l'hémicycle, selon une méthode qui est un défi à la fois au bon sens, à la courtoisie comme à la tradition républicaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.* — *Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Une querelle au sujet des places pourrait paraître puérile, si la décision arbitraire de l'U. N. R. ne cachait des combinaisons politiques manœuvrières qui caractérisent bien le parti du pouvoir personnel et autoritaire. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.* — *Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Il s'agit, en fait, de modifier, contre leur avis, l'emplacement des groupes parlementaires pour permettre à l'U. N. R. de siéger à la fois à droite, à gauche, en bas et en haut.

M. Roger Souchal. C'est que nous sommes nombreux !

M. Robert Ballanger. Mais ces messieurs auront beau faire, quelque place qu'ils occupent, ils sont catalogués comme des réactionnaires... (*Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.* — *Protestations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Cependant, leur attitude a au moins le mérite de souligner à quel point l'U. N. R. pousse l'intolérance et la discourtoisie à l'égard de l'opposition. (*Interruption sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. André Fanton. Vous êtes très « talon rouge » !

M. Robert Ballanger. Nous sommes loin des intentions manifestées par M. le président de l'Assemblée au cours de notre première séance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Le moins qu'on puisse dire, monsieur le président, c'est que vous n'avez pas convaincu vos propres amis. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cette attitude, jointe à la ruée sur les places à laquelle nous avons assisté vendredi dernier pour le bureau et hier pour les commissions, a aussi le mérite de rendre les choses plus claires pour ceux qui pouvaient avoir quelques illusions. Le groupe de l'U. N. R. est bien un groupe antidémocratique et décidé à faire fi des droits parlementaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Ebrard, pour un rappel au règlement.

M. Guy Ebrard. Mes chers collègues, je me contenterai d'une brève observation.

Le groupe du rassemblement démocratique a déjà, au cours de la conférence des présidents, fait connaître son sentiment. Nous n'entendons certes pas remettre en question la loi du nombre, mais nous voulons simplement rendre la majorité attentive au respect de la minorité.

Je ne reprendrai pas les arguments invoqués par M. Chander-nagor, arguments que notre groupe approuve et fait siens. Je me permettrai seulement, dans le cadre d'un ordre qui nous est imposé, de relever tout naturellement ce qu'il peut y avoir d'abusif, pour un groupe de quarante membres, à se voir imposer d'occuper deux travées linéaires disposées dans la droite de l'hémicycle, ce qui nous paraît, quant à nous — et vous nous excuserez de vous le dire avec franchise — contraire à la fois à la courtoisie et à la tradition. (Applaudissements sur les bancs du groupe du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.)

Monsieur le président, je me permettrai de formuler le souhait que le groupe du rassemblement démocratique puisse trouver une disposition conforme à ses affinités, singulièrement compte tenu du nombre des places qui, du fait de la réduction du nombre de nos collègues dans cet hémicycle, se trouvent libres (l'orateur désigne les bancs situés sur les travées supérieures du centre gauche) et permettent une solution de compromis. (Applaudissements sur les bancs du groupe du rassemblement démocratique et des groupes socialiste et communiste.)

M. le président. Il n'y a pas d'autre rappel au règlement ?...

Je voudrais indiquer à l'Assemblée que l'article 22 de notre règlement...

Les membres du groupe socialiste s'adressant à leurs collègues du rassemblement démocratique. Venez ! Mais venez !

(Les membres du rassemblement démocratique quittent leurs bancs et occupent les travées supérieures du centre gauche. — Les membres des groupes socialiste et communiste se lèvent et applaudissent longuement. — Mouvements divers.)

Sur les bancs socialistes. Et le chanoine ?

(M. Félix Kir rejoint les membres du groupe du rassemblement démocratique. — Vifs applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste.)

M. Roger Souchal. Il est dommage que le ridicule ne tue plus !

M. le président. Ainsi qu'il est apparu dans certaines interventions, l'article 22 de notre règlement qui détermine la procédure en la matière a été appliqué et il n'y a pas de recours possible devant l'Assemblée elle-même, par le moyen d'un vote, par exemple, qui, probablement, ne changerait pas grand-chose, la conférence des présidents ayant, précisément, en application de l'article 22, fixé les positions de chacun en considération des chiffres respectifs des voix représentées.

M. René Cassagne. Qu'est-ce qu'un secteur ?

M. le président. Je voudrais indiquer maintenant à nos collègues qui viennent de faire une brillante translation (Rires sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.), que je ne crois pas non plus — ils souffriront cette observation de leur président — que cette translation elle-même soit tout à fait dans les traditions de la maison. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.)

Cela dit, si vous le voulez bien, mes chers collègues, l'incident est clos.

M. André Fantan. Sans doute ! Mais les places ne sont pas conquises !

— 2 —

RENVOIS POUR AVIS

M. le président. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, la commission des affaires étrangères, la commission de la défense nationale et des forces armées, la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, la commission de la production et des échanges demandent à donner leur avis sur le projet de loi de finances pour 1963, dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan (n° 22).

Je consulte l'Assemblée sur ces demandes de renvoi pour avis.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi pour avis est ordonné.

La commission de la défense nationale et des forces armées demande à donner son avis sur le projet de loi de finances rectificative pour 1962 dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du plan (n° 21).

Je consulte l'Assemblée sur cette demande de renvoi pour avis.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi pour avis est ordonné.

— 3 —

POLITIQUE GÉNÉRALE

Déclaration du Gouvernement.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur sa politique générale, le débat sur cette déclaration et le vote sur l'approbation de cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Au moment où s'achève l'année 1962, il nous est donné de mesurer son importance dans l'histoire de la France et pour l'avenir du monde.

Pour la France, 1962 aura été l'année de la solution définitive du drame algérien, solution laborieuse mais qui, engagée de façon irréversible dès 1959 par la promesse de l'autodétermination mise en train par les accords d'Evian a été sanctionnée par le référendum du 8 avril dernier et par la création d'un nouvel Etat algérien. 1962 aura été ensuite, par le référendum du 28 octobre et par la consultation populaire d'où est sortie votre Assemblée, une année décisive pour la consolidation de la V^e République comme pour l'orientation durable de notre vie politique.

Sur le plan international, 1962 n'aura pas été une année moins importante : la demande d'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun influe sur les conditions du problème européen, la réconciliation franco-allemande a été scellée de façon spectaculaire par les voyages du chancelier Adenauer et du général de Gaulle, cependant que la crise de Cuba et le conflit sino-indien ont démontré tout à la fois que la paix est fragile et toujours menacée, et que son maintien dépend de la résolution et de la puissance des nations libres.

De ces constatations comme de l'expérience des quatre dernières années découle la politique que le Gouvernement se propose de suivre et que je voudrais exposer clairement à l'Assemblée.

Cette politique se définit par quelques principes dont le premier est qu'il importe de tirer les conséquences de la fin de la guerre d'Algérie.

Cela veut dire d'abord qu'il nous faut poursuivre la reconversion de notre armée. Dégagée des guerres coloniales, ramenée pour l'essentiel en métropole, retournée dans les eaux originelles, je veux dire dans le peuple et dans la nation, notre armée se verra attribuer les missions qui lui incombent et qui répondent d'ailleurs à sa vocation, en même temps que nous devons entreprendre de la doter des armes modernes dont elle est, à l'heure actuelle, cruellement dépourvue. Je parle ici de l'armement conventionnel dont on s'accorde aujourd'hui partout à reconnaître le caractère indispensable. Mais, en même temps, le Gouvernement entend continuer l'effort commencé depuis de longues années pour doter la France d'une puissance atomique propre. Sur ce point aussi, l'année 1962 aura marqué puisqu'elle aura vu la « bombe » française faire ses progrès décisifs et le Parlement donner, au terme d'un long débat, son accord à l'achèvement du grand centre industriel atomique de Pierrelatte. A ce sujet, je puis annoncer que l'usine pilote a commencé à fonctionner ces jours-ci dans les conditions prévues par nos savants et par nos ingénieurs.

L'effort qui sera ainsi continué, et qui s'inscrit dans le projet de budget déposé est — je tiens à le redire — à la mesure de la France. Ni par rapport à l'ensemble du budget, ni par rapport à notre revenu national, il ne dépasse celui que consentent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne fédérale.

Cet effort contribue pour une large part à notre transformation technique comme à notre expansion industrielle. En même temps, il permet à la France de soutenir la politique extérieure qu'elle mène depuis quatre années, qui lui donne dans le monde sa physionomie propre et sa dignité, et grâce à quoi elle a retrouvé une force d'attraction et une influence.

Mais il va sans dire que, ni par intérêt ni par doctrine, la France n'entend être isolée. Bien au contraire, l'accroissement de sa capacité doit profiter aux groupements dont elle fait partie et en renforcer la cohésion. Je pense d'abord à l'Europe que nous construisons à partir du Marché commun et qui trouve dans l'amitié franco-allemande une de ses bases nécessaires. L'existence d'une puissance atomique française sera pour cette Europe en gestation une garantie nouvelle, d'autant plus utile que la crise de Cuba vient d'illustrer ce que je disais à cette même tribune en juillet dernier, en montrant que la rapidité et l'énergie des réactions d'un peuple dépendent fatalement de la gravité de la menace qu'il ressent sur sa propre existence.

Nous continuons de souhaiter que l'Europe puisse sans trop tarder se donner, à côté des organisations économiques, une organisation politique. Sur ce point, vous le savez, nous n'avons pas encore abouti et la demande d'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a conduit certains de nos partenaires à souhaiter différer les solutions. Le Premier ministre britannique sera dans quelques heures l'hôte du Président de la République. C'est dans l'esprit le plus amical et le plus constructif que nous l'accueillerons, prêts à nous réjouir de tous les efforts que fait la Grande-Bretagne pour se rapprocher de l'Europe à laquelle la lient tant d'intérêts et de souvenirs, prêts à lui faciliter les transitions, tout en maintenant naturellement que l'entrée de la Grande-Bretagne ne doit ni détruire les structures, ni retarder les réalisations, ni compromettre les résultats que nous avons obtenus, notamment pour la défense, à nos yeux capitale, des intérêts de notre agriculture. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

De même que nous sommes fidèles à l'Europe, nous sommes fidèles à l'Alliance atlantique. Je ne saurais mieux illustrer cette affirmation qu'en rappelant le communiqué officiel publié le 24 octobre dernier par le Gouvernement au moment le plus aigu de la crise de Cuba : « Les engagements réciproques qui constituent l'Alliance atlantique sont et demeurent la base de la politique de la France ». Cette crise à permis, je crois, à nos anciens et puissants amis et alliés américains d'en prendre conscience et j'ai des raisons d'espérer qu'ayant reconnu à l'heure de l'épreuve que les alliés les plus assurés d'eux-mêmes ne sont ni les moins solides, ni les moins clairs-voyants, ils en tireront quelques conséquences pour leur conception du fonctionnement même de l'Alliance. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Membre de la Communauté européenne, membre de l'Alliance atlantique, la France n'entend pas pour autant perpétuer une politique de blocs. L'objectif essentiel et unique de notre politique extérieure est en fin de compte de favoriser l'établissement d'une paix durable en même temps que le progrès de toutes les nations. L'Alliance atlantique est une alliance défensive et pacifique. Nous espérons qu'un jour les rapports entre l'Est et l'Ouest pourront être normalisés et fondés, par delà les différences de régimes, sur le respect des droits de tous et de l'indépendance de chacun. Située comme elle l'est géographiquement et appuyée sur ses traditions historiques, la France pourra prendre sa part des rapprochements nécessaires, le jour du moins où le monde totalitaire aura renoncé sincèrement à toute velléité d'agression. (Applaudissements sur quelques bancs.)

D'ores et déjà, l'organisation des Nations Unies, si elle sait s'abstenir d'interventions qui ne sont pas dans sa vocation et où elle a rencontré bien des déboires, doit pouvoir jouer son rôle en devenant le lieu de rendez-vous et de rencontre où les peuples peuvent se mieux connaître et mieux se comprendre.

Qu'on se décide enfin à envisager un désarmement véritable, c'est-à-dire et d'abord la suppression totale de l'arme atomique, et l'humanité pourra se consacrer aux tâches pacifiques que lui ouvre la science et que lui commande la notion que nous avons acquise d'une nécessaire justice dans la répartition des richesses entre les nations. Car, de même que l'Alliance atlantique doit rester un instrument de paix, le Marché commun, à supposer qu'il s'élargisse, ne doit pas devenir un syndicat des nations riches, aggravant par son expansion même l'écart avec les populations souvent misérables de ce qu'on appelle le Tiers Monde.

M. Achille Peretti. Très bien !

M. le Premier ministre. Agir autrement serait livrer ces populations au totalitarisme et renforcer les risques d'un conflit mondial.

C'est pourquoi, par esprit de justice comme par sagesse, la France estime qu'il appartient aux peuples prospères d'accroître et d'organiser leur effort au profit des autres. Le Gouvernement se propose sur ce point, en utilisant le concours de personnalités compétentes, d'entreprendre prochainement l'étude approfondie de ce que devrait être une organisation

d'aide efficace aux pays sous-développés. Mais, en attendant, la France se doit de montrer l'exemple et de consentir sur ses propres ressources un effort généreux. Indépendamment de ce qu'elle doit consacrer par priorité à ses propres territoires d'outre-mer, elle le fait déjà au profit, notamment, des jeunes Etats d'Afrique, qui ont avec elle des liens de coopération particuliers. Elle le fait dans une proportion qui la met au premier rang des nations, eu égard à ses ressources. Cela est notamment vrai à l'égard du nouvel Etat algérien, en dépit des déceptions que ses débuts nous ont parfois causés. Aux actes criminels de l'O. A. S. qui ont précédé et suivi les accords d'Evian ont trop souvent répondu depuis, à l'égard de nos concitoyens comme des musulmans qui avaient servi la France, des actes de spoliation, de violence, allant, dans bien des cas, jusqu'à l'assassinat. Même en faisant la part des actes crapuleux, des rancunes inévitables suivant près de huit ans de guerre, de la difficulté qu'a eue le Gouvernement algérien à s'installer et à s'organiser, il est certain que les commencements de la coopération franco-algérienne en ont été affectés et, d'abord, à la base, entre les communautés.

Les conversations que nous venons d'avoir, un certain nombre de mesures qui ont été prises et de réactions à des incidents récents, nous permettent d'espérer une évolution plus favorable. Nous la souhaitons profondément, convaincus que la coopération est dans la vocation de la France et qu'elle est vitale pour l'Algérie. Mais nous ne pourrions évidemment la poursuivre que si le Gouvernement algérien confirme et impose dans l'action quotidienne ses engagements tant à l'égard de la sécurité des personnes et des biens, qu'en ce qui concerne la mise en ordre de ses finances et de son administration. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Je demande à l'Assemblée de croire que la vigilance du Gouvernement sur ces différents points sera constante et que la sauvegarde des intérêts de la France et des droits qui ont été reconnus aux Français sera la condition de l'aide que nous apporterons à l'Algérie. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il va de soi, mesdames, messieurs, qu'il n'est pas de politique étrangère valable qui ne réclame un pays fort, prospère et rassemblé. Les secousses de la décolonisation, les transformations économiques et sociales provoquées par la profonde mutation que connaît la France depuis la fin de la dernière guerre n'ont pas été sans provoquer ou aggraver certaines disparités ou même certaines fêlures dans l'unité morale et matérielle de notre pays. Continuer sans désespérer l'œuvre de rénovation et de modernisation entreprise, mais travailler à refaire ou à parfaire l'unité française, telle sera la ligne de la politique intérieure de mon gouvernement.

Et d'abord nous devons, ici encore, regarder en face les conséquences du règlement algérien, qu'il s'agisse de l'arrivée en métropole de centaines de milliers de Français, qu'il s'agisse du trouble des consciences qui a mené parfois certains jusqu'au suprême égarement.

Nous devons réaliser dans les plus brefs délais l'intégration complète des rapatriés au sein de la communauté française. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Cela suppose avant tout une coopération fraternelle mais aussi un effort organisé, notamment dans le domaine de l'emploi et dans celui du logement. Le Gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures dans ce sens. Il se propose de les compléter et de déposer un projet de loi de programme pour accélérer et coordonner cette action.

Quant à ceux qui se sont laissés entraîner dans de folles entreprises de subversion, il va de soi que l'Etat continuera d'être défendu et que les criminels seront poursuivis avec la fermeté et la sévérité qui s'imposent.

Mais la plupart des causes qui ont provoqué tant d'égarements ou leur ont servi de prétexte tendent à disparaître. C'est pourquoi le Gouvernement espère que la sagesse l'emportera et qu'il lui sera alors possible d'envisager les mesures tendant à réincorporer dans la vie nationale tous ceux qui ont été surtout victimes des événements et qui ne se sont pas dévoyés au point de faire couler le sang français. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et sur divers bancs. — Exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

M. Maurice Thorez. Jouhaud !

M. le Premier ministre. Il convient ensuite, mesdames, messieurs, d'assurer le maintien de l'expansion économique. Jamais sans doute la situation n'a été plus encourageante. L'expansion industrielle progresse à un rythme d'autant meilleur qu'il est constant ; la production agricole s'accroît ; le commerce extérieur a permis à nos avoirs en devises d'atteindre un niveau record en dépit des remboursements anticipés que nous avons effectués. Malgré le surcroît de charges consenties au profit

des rapatriés, notre budget sera en équilibre sans impôt nouveau, même en maintenant les aménagements prévus à la surtaxe progressive et qui profitent essentiellement aux salariés, notamment aux salariés de la fonction publique. (Applaudissements.)

Si un effort fiscal supplémentaire se révélait un jour nécessaire, il devrait porter naturellement sur les revenus les plus favorisés.

Enfin, un soin particulier sera apporté à la répression de la fraude fiscale. (Sourires sur les bancs du groupe socialiste.)

Mais rien n'est plus fragile que la prospérité, et l'équilibre des échanges, en particulier, est susceptible de se renverser brusquement pour peu que la hausse des prix nous empêche de rester compétitifs sur les marchés mondiaux en même temps qu'elle créerait à nouveau un climat inflationniste. Il faut y veiller, et tout particulièrement en ce qui concerne les prix alimentaires, où l'organisation ou la réorganisation des circuits de distribution et une réforme urgente des sociétés d'intervention doivent pouvoir sauvegarder les intérêts des producteurs et profiter aux consommateurs. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Mais dans tous les domaines il importe de maintenir la stabilité monétaire, dont il faut bien comprendre qu'elle n'a pas pour but de gonfler indéfiniment notre compte de devises, mais d'assurer l'équilibre social et économique intérieur de la nation en accroissant notre place sur les marchés extérieurs. Faute de quoi, nous serions condamnés à réduire notre production, nous retrouvant ainsi dans la situation que nous avons connue jusqu'en 1958 (Murmures sur les bancs du groupe socialiste) et où notre activité économique était conditionnée par une aide étrangère qu'en tout état de cause nous ne retrouverions plus. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) Il y a là un aspect du problème trop fondamental pour que je n'en souligne pas la gravité et la ferme résolution du Gouvernement de maintenir la valeur du franc.

Mais l'expansion ne dépend pas uniquement de la capacité de notre production d'affronter la concurrence, capacité que nos industriels, d'ailleurs, seront incités à sauvegarder par l'abaissement progressif de notre protection douanière.

Elle dépend aussi de la capacité d'achat. En ce qui concerne le marché intérieur nous n'avons pas d'inquiétude, et la hausse des salaires et des diverses rémunérations qui a fortement marqué l'année 1962 (Murmures sur les bancs des groupes communiste et socialiste.) se traduit par une augmentation sensible en valeur constante de la consommation, augmentation que nous avons contribué à provoquer, d'ailleurs, par des mesures récentes prises en faveur de certaines catégories sociales.

La cadence de développement des investissements est peut-être moins rapide, mais nous nous en préoccupons. D'ores et déjà, une commission d'experts a été chargée par le Gouvernement d'étudier le problème et de faire des propositions.

En ce qui concerne les ventes à l'exportation nous devons, pour être à l'abri d'une récession éventuelle, même faible, chez nos principaux clients traditionnels, nous préparer à nous ouvrir d'autres marchés. Cela nous est certainement possible dans les pays de la zone franc ainsi que dans des pays en voie de développement ; des continents entiers comme l'Asie, l'Afrique, le monde arabe, l'Amérique latine sont accessibles à nos exportations, notamment de biens d'équipement. Là se trouve pour nous l'intérêt économique, et non pas seulement politique, de venir en aide à certains pays, notamment par ouverture de crédits à moyen et à long terme, par l'aménagement de l'assurance-crédit et peut-être par l'étude d'un système de garantie des investissements.

M. René Sanson. Très bien !

M. le Premier ministre. Enfin, nous devons protéger les débouchés que le Marché commun et les règlements agricoles permettront d'ouvrir aux produits de notre propre agriculture. Tout cela suppose une politique d'ensemble et concertée dont nous avons conscience et que nous poursuivrons.

Si le maintien global de l'expansion est la base de notre politique économique, nous ne pouvons nous dissimuler qu'elle profite inégalement aux catégories sociales comme aux régions. Voilà un des points sur lesquels nous devons nous montrer résolument novateurs si nous voulons éviter un déséquilibre grave entre une capitale démesurément développée, des régions prospères au nord de la Loire, dans l'Est et le Sud-Est, et des régions végétant ou même s'appauvrissant, comme l'Ouest, le Centre ou le Sud-Ouest. Le Gouvernement met au premier plan de ses préoccupations une politique d'aménagement du territoire. Dans un délai rapide sera instituée une délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Cette délégation sera rattachée au Premier ministre, de même que va lui être rattaché le tou-

risme et comme lui restent rattachés le commissariat général du plan et le district de la région parisienne. L'ensemble de ces structures fait du Premier ministre le responsable direct de l'aménagement du territoire au sens le plus large du terme.

M. Roger Dusseaulx. Très bien !

M. le Premier ministre. J'aurai donc sans doute l'occasion de développer cela plus à loisir devant l'Assemblée. Aujourd'hui, je dirai simplement que mes objectifs sont de régulariser la croissance de la région parisienne sans pour autant contrarier son rôle de cerveau et de cœur de la France, de favoriser l'expansion partout où elle se produit naturellement, mais de poursuivre un grand effort pour rendre vie aux régions qui tendent à péricliter.

La décentralisation industrielle sera l'un des aspects de cette politique. Mais elle ne saurait suffire, tant s'en faut. C'est une politique beaucoup plus large que nous devons mener. Elle s'appliquera aussi bien à la décentralisation culturelle et universitaire qu'au tourisme, qui peut connaître un développement et un étalement géographique considérables.

Cette politique pourra également comporter l'extension de notre domaine forestier, la création de nouveaux parcs nationaux, la décentralisation hospitalière, particulièrement en matière de maisons de retraite, de convalescence...

M. René Laurin. Très bien !

M. le Premier ministre. ... ou de centres spécialisés pour l'enfance et notamment l'enfance inadaptée. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Décentralisatrice, donc, en matière de consommation aussi bien que de production, accélérée par l'orientation systématique des investissements publics, tant industriels que techniques ou sociaux, cette politique jouera au profit des régions auxquelles elle s'appliquera, mais elle constituera en même temps une possibilité d'amélioration sensible de la condition de vie des citadins, en particulier des travailleurs, en facilitant les loisirs, indispensables à tous mais surtout à ceux qui peinent pour gagner leur vie dans les cités industrielles.

Elle devra être complétée par une amélioration intrinsèque des conditions de vie dans les villes et surtout à Paris, par un effort accru de construction et d'urbanisation, par la généralisation d'espaces verts, par l'amélioration et l'assainissement de la circulation urbaine.

Elle supposera le développement des communications intérieures par l'extension résolue de notre programme de routes, d'autoroutes et de lignes d'aviation intérieures. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Renforcer l'unité de la France en réalisant une politique harmonieuse d'aménagement du territoire conduit tout naturellement à parler de l'harmonisation des conditions sociales.

Il y a des catégories désavantagées que nous connaissons tous et pour lesquelles un effort a été fait en 1962, qui devra être complété en 1963 par des mesures dont certaines figurent déjà dans le projet de budget ; je pense aux familles, je pense plus encore aux personnes âgées... (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

M. Fernand Darchicourt. Rendez-leur l'argent que vous leur avez pris !

M. le Premier ministre. ... auxquelles un peuple jeune et vivant se doit d'assurer une vieillesse décente. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. René Cassagne. Rendez-leur la vignette !

M. le président. Monsieur Cassagne, je vous en prie !

M. André Fanton. Cela gêne le parti socialiste qu'on fasse les choses qu'il n'a jamais faites. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Monsieur Fanton, je vous en prie !

Messieurs, faites la trêve. Écoutez l'orateur.

Monsieur le Premier ministre, je vous invite à poursuivre.

M. le Premier ministre. Mais il est trois sujets que je voudrais examiner plus longuement : la condition des agriculteurs, la condition des salariés, l'éducation nationale.

Le problème de l'agriculture est un problème fondamental. Je l'ai évoqué incidemment au cours de cet exposé, aussi bien en parlant de régions où la culture non rentable devrait reculer

devant les parcs nationaux, les zones touristiques ou la forêt, qu'en évoquant les débouchés que doivent nous offrir le Marché commun et, peut-être, un jour, une organisation mondiale des marchés agricoles.

Mais son aspect le plus important reste l'amélioration nécessaire des conditions de vie de nos agriculteurs. On doit reconnaître que l'élévation générale du niveau de vie depuis quinze ans n'a pas diminué l'écart entre les agriculteurs et les citadins. Les gouvernements s'en sont déjà soucié. Des lois ont été votées, des textes d'application ont été pris en matière d'enseignement agricole, de sociétés d'aménagement foncier, de réglementation des cumuls, qui se proposent de favoriser la transformation des structures agricoles et, par voie de conséquence, l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs.

Des mesures comme l'élévation du salaire minimum agricole garanti, l'extension des prestations sociales, sont des remèdes qui sont intervenus ou interviendront. Mais j'admets parfaitement que cet ensemble reste encore insuffisant. Le retard est grand et ne pourra être comblé que par une politique de longue haleine, en veillant à ce que les textes soient appliqués résolument, à ce que d'autres viennent les compléter, à ce que la gestion du crédit agricole soit revue dans un esprit large (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.), au prix enfin d'un effort de solidarité nationale et par une politique de transferts de revenus, le tout sous l'impulsion de l'Etat et avec la collaboration des représentants de la profession.

Si la majorité des agriculteurs se trouvent actuellement parmi les Français les moins favorisés, je ne saurais certes méconnaître les problèmes que pose la condition ouvrière. L'activité intense de l'industrie, la situation de plein emploi que nous connaissons ont permis une élévation sensible des salaires et du niveau de vie. Il n'en reste pas moins qu'il y a encore des situations à redresser, des améliorations à apporter, des dangers à prévenir. Mon gouvernement continuera en faveur des bas salaires la politique qu'il a amorcée par le relèvement spontané du S. M. I. G. (Murmures et rires sur les bancs des groupes communiste et socialiste) et par la réduction des écarts de zones de salaires avec comme objectif leur suppression totale. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Il poussera activement la réalisation du vaste programme d'investissements sociaux inclus dans le IV^e plan et donnera des instructions pour que le V^e plan donne encore plus de place à cette partie de son programme. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

En ce domaine, il se préoccupera particulièrement du logement des familles modestes auquel priorité absolue sera donnée en matière de construction. (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

Sur les bancs du groupe communiste. Pouillon ! Pouillon !

M. le Premier ministre. Mais rien ne sera plus important que de maintenir le niveau de l'emploi que pourrait menacer la moindre récession de notre activité coïncidant avec l'abaissement de la durée du service militaire (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.) l'arrivée de jeunes générations nombreuses et l'apport des rapatriés.

Tout en prenant les précautions nécessaires contre un afflux excessif de main-d'œuvre étrangère, le Gouvernement étudie les mesures propres à parer aux conséquences sociales d'une éventuelle modification de la situation de l'emploi.

Un député communiste. Et les 40 heures ?

M. le Premier ministre. Il ne convient pas, en effet, d'attendre que les difficultés soient là pour y parer. C'est pourquoi, à côté des organismes existants en la matière, qu'il s'agisse du fonds national de chômage, ou du système interprofessionnel d'allocation institué en 1958, nous nous proposons de créer un Fonds national de l'emploi, destiné non pas seulement à soutenir les chômeurs, les chômeurs éventuels... (Rires et exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

Vous préféreriez qu'ils soient réels ! (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

... mais à les aider à trouver du travail, grâce à des allocations supplémentaires versées à ceux qui accepteraient une reconversion professionnelle conforme à la modernisation de l'activité économique. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ce projet est d'ores et déjà à l'étude. Le Parlement sera appelé à en connaître. Les groupements professionnels d'employeurs et de travailleurs directement intéressés à l'équilibre de l'emploi seront associés par les moyens appropriés à l'organisation du Fonds et aux actions menées par lui. Ainsi sera complétée l'action

entreprise en matière de formation professionnelle comme de promotion sociale.

Par ailleurs, le Gouvernement continuera à pratiquer à l'égard des syndicats la politique de liberté et de coopération qui est la sienne. La discussion des salaires dans l'industrie privée restera libre, les conventions collectives devront être encouragées, étendues et précisées. La collaboration des syndicats à la gestion économique de la nation sera recherchée et développée. Il ne s'agit pas, précisons-le bien, d'étatiser les syndicats à la liberté et à la diversité desquels le Gouvernement entend qu'il ne soit porté nulle atteinte. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il s'agit ici encore de renforcer l'unité nationale...

M. Maurice Thorez. Des mots ! ce sont des mots !

M. le Premier ministre. ... en associant bien davantage le monde du travail à la conduite de l'activité économique. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Cette association peut se situer aussi bien au niveau le plus élevé, qu'il s'agisse des délibérations du Conseil économique et social, de l'élaboration ou de l'exécution du plan, qu'au niveau de la profession, de la région économique, voire des entreprises, lorsque par leur dimension elles ne permettent pas le contact direct entre le chef d'entreprise et les travailleurs.

Il s'agit là, je ne me le dissimule pas, d'une transformation profonde dans les rapports entre l'Etat, le patronat et les représentants ouvriers, qui ne pourra être menée que progressivement et avec l'accord de tous les intéressés. Le Gouvernement estime que cette voie est celle de l'avenir, il s'y engagera avec la volonté d'aboutir. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

En matière sociale comme ailleurs, mesdames, messieurs, il vaut mieux prévenir que guérir. Et, tout en corrigeant les injustices établies, il convient d'assurer à tous, au départ, l'égalité des chances. Ceci comporte plusieurs aspects dont la plupart se rattachent à l'éducation nationale, qui sera pour mon Gouvernement une tâche primordiale. Les crédits que le projet de budget réserve à l'éducation nationale, qu'il s'agisse d'investissements ou de fonctionnement, sont les plus élevés qui lui aient jamais été consacrés en valeur absolue comme en valeur relative. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais les crédits ne suffisent pas ! Il y faut l'action et l'ardeur des hommes, et d'abord des maîtres ; il y faut le respect de notre tradition de culture générale et, en même temps, la simplification des programmes et leur adaptation à la vie moderne ; il y faut un grand effort de décentralisation, ne serait-ce que par justice sociale, à l'égard des fils de nos agriculteurs. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Il y faut moins de rigidité, moins d'œillères, plus de souplesse et plus d'ouverture sur le monde ; il y faut donner à la recherche sa place prépondérante et pourtant tenir compte des besoins quotidiens de l'enseignement ; il y faut le respect des titres mais non du mandarinat. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il y faut la justice par les examens et par les concours, mais non le culte des parchemins. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il y faut un vaste effort de démocratisation pour amener à l'enseignement supérieur, chaque année, beaucoup plus de fils d'ouvriers et de fils de paysans. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Exclamations et interruptions sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

M. le président. Je vous prie, mesdames, messieurs, d'écouter l'orateur qui n'a rien dit de choquant.

Sur les bancs de l'U. N. R. Cela les gêne !

M. le président. Si vous voulez bien ne pas faire rebondir les incidents, vous m'éviterez de me livrer à une sorte de tennis tout à fait inhabituel. (Sourires.)

Monsieur le Premier Ministre, veuillez poursuivre, je vous prie.

M. le Premier ministre. Il y faut une part accrue donnée aux sciences et aux techniques et pourtant la sauvegarde de notre humanisme. Il y faut une transformation des méthodes et l'utilisation systématique des moyens modernes et notamment des moyens audio-visuels, et pourtant le maintien du contact entre le maître et les élèves, contact qui depuis Platon n'a rien perdu de sa valeur. Il y faut enfin unité et diversité dans la doctrine, logique et souplesse dans l'application, sous l'autorité d'un ministre résolu à consacrer à cette tâche un long effort. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

J'ose dire que cette dernière condition sera remplie et que celui qui assume cette charge lourde et passionnante pourra compter sur mon appui constant et obstiné. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Telles sont, mesdames et messieurs, les principaux aspects de l'action gouvernementale. Par son ampleur, par sa diversité, elle suppose la collaboration de tout ce qui est représentatif dans la nation, qu'il s'agisse des assemblées, des organismes régionaux et des élus locaux, des organisations professionnelles ou syndicales, en même temps que la direction ferme et cohérente d'un Etat fort.

On a célébré bien des fois la planification française, qui a su, dit-on, concilier et additionner les mérites de l'économie dirigée et ceux de la liberté d'entreprise. Il en est de même en ce qui concerne les institutions. Nous devons continuer à concilier la fermeté et la stabilité dans la direction de l'Etat avec la sauvegarde des libertés démocratiques. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Le référendum du 28 octobre a manifesté clairement la volonté du peuple français de persévérer dans cette voie et de donner au Président de la République le rôle déterminant qui lui revient pour l'impulsion comme pour la continuité. A ceux qui y ont vu ou ont feint d'y voir une novation dans le fonctionnement de nos institutions, je me permettrai de rappeler ce que je disais à cette même tribune le 26 avril dernier : « La présence au sommet de l'Etat d'un pouvoir garant de ce qui est essentiel et permanent pour la nation comme pour la République, est un facteur déterminant d'équilibre et de stabilité » ; et j'ajoutais : « Nommé par le chef de l'Etat, trouvant donc en lui sa source, le Gouvernement est et reste responsable devant l'Assemblée nationale ». (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je n'ai rien, pour ma part, à changer à ces déclarations. Aujourd'hui, comme hier, j'ai le désir de collaborer loyalement avec les représentants élus du peuple. Vous avez le droit de connaître et de suivre dans son évolution la politique que le Gouvernement conduit et que vous contrôlez. Vous devez être associés étroitement, notamment par l'intermédiaire de vos commissions permanentes (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*), à l'élaboration des grandes mesures législatives dont l'adoption dépend d'ailleurs de vous et dans lesquelles s'inscrit l'évolution même de notre pays. Par ces moyens et par d'autres, vous devez contribuer largement et constamment à l'œuvre de rénovation entreprise dès la libération et qui connaît depuis 1958 un grand essor... (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sur les bancs du groupe socialiste. Et avant ?

M. le Premier ministre. ... sous l'impulsion de celui que, pour notre honneur, le peuple a placé à la tête de l'Etat et à qui il vient de renouveler avec éclat sa confiance... (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T., du groupe des républicains indépendants et divers bancs du groupe du centre démocratique.*)

Sur les bancs du groupe communiste. Debout ! Debout !

M. Henri Duviard. Nous ne sommes pas en Russie !

M. René La Combe. Attention aux Chinois, messieurs les communistes ! (*Rires sur les bancs de l'U. N. R.*)

M. le président. Mes chers collègues, mettons toute notre attention à écouter M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. ... et à qui il vient de renouveler avec éclat sa confiance.

Croyez bien que le Gouvernement mesure lui aussi le poids des responsabilités que le Président de la République lui a confiées en le désignant. Il désire, pour mieux les assumer, avoir la preuve de votre confiance. C'est pourquoi il a pris l'initiative de vous demander, à l'issue de ce débat, de la lui donner expressément.

Nous savons qu'il existe au sein de cette Assemblée une majorité unie et cohérente, prête à nous apporter un concours et un appui résolus. Nous ne faillirons pas aux obligations que nous dicte cet appui, sans précédent dans l'histoire de la République et qui doit donner à cette législature un caractère particulièrement fécond. Mais cette majorité n'est pas fermée et pour renforcer encore ici l'unité nationale et rassembler autour de nos jeunes et vigoureuses institutions le plus de bonnes volontés possible, je souhaite que s'accroisse le nombre de ceux qui, acceptant sans réserve mentale, et sans réticence la décision populaire du 28 octobre (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), sont disposés à collaborer à des degrés divers à l'œuvre de formation de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Assurément, la route paraît ouverte et certains la disent déjà facile. Ils oublient que, pour mon Gouvernement, la préoccupation n'est pas de durer pour durer, mais d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Sûrs de la collaboration et du soutien de notre majorité, nous n'en souhaitons pas moins l'appui de tous les membres de cette Assemblée qui partagent avec nous la volonté de faire de la France un pays toujours plus fort, plus prospère et plus humain. (*Vifs applaudissements prolongés sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T. et du groupe des républicains indépendants.* — *Exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

M. André Tourné. Monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas dit un mot des anciens combattants et victimes de la guerre ! Pourtant, ils existent ! Ils étaient des milliers dans la rue dernièrement ! (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Monsieur Tourné, vous n'avez pas la parole ! En application de l'article 149 du règlement, je vais suspendre la séance.

J'invite ceux de nos collègues qui ne sont pas encore inscrits et qui désirent intervenir dans le débat à se faire inscrire avant une demi-heure.

Le débat sera organisé.

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à seize heures vingt minutes, est reprise à dix-sept heures.*)

M. le président. La séance est reprise.

Débat sur la déclaration du Gouvernement.

M. le président. Nous abordons le débat sur la déclaration du Gouvernement. L'ordre et la durée des interventions ont été affichés.

La parole est à M. Dusseaux, premier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. Roger Dusseaux. Monsieur le Premier ministre, nous avons écouté votre déclaration de politique générale avec une très vive attention et beaucoup de satisfaction.

Nos applaudissements vous ont marqué les points que nous considérons comme essentiels dans votre discours. D'ailleurs, cette déclaration de politique générale a repris les principaux points du programme que votre Gouvernement avait proposé à l'Assemblée nationale au mois d'avril dernier et qui avait été alors largement approuvé.

Cette fois encore, vous pouvez compter sur les suffrages du groupe de l'U. N. R. - U. D. T. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*) qui se présente devant vous en nombre accru et dans le cadre d'une majorité plus solide et plus cohérente.

L'Assemblée nationale, il y a quelques semaines, avait censuré votre Gouvernement. Le pays, en rendant justice au général de Gaulle qui veut l'institution d'une République moderne, le pays en approuvant massivement la politique suivie, a confirmé sa volonté formelle de vous voir, monsieur le Premier ministre, appliquer et développer ce programme.

C'est peut-être la première fois, mesdames, messieurs, dans l'histoire de notre République que le corps électoral a voté pour que « cela continue ». (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Le pays a donné tort à ceux qui vous avaient censuré et vous voilà, vous-même, en mesure de poursuivre, en accord avec le corps électoral, votre programme de Gouvernement.

C'est d'ailleurs sur les bases de ce programme que les élus du groupe U. N. R. - U. D. T. et quelques autres également groupés sous l'égide de la V^e République se sont présentés devant le corps électoral et c'est dans la ligne des caractéristiques nouvelles que vous avez voulu vous-même donner à l'action gouvernementale que nous nous sommes situés.

Je réponds d'ailleurs par là même à un éminent journaliste, collaborateur d'un quotidien du soir, pour lui préciser que le gaullisme doit être considéré non pas comme un accident mais, au contraire, comme une action politique profonde destinée à se perpétuer. (*Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Toutefois, il faut noter que si le pays veut la stabilité politique — il vient de le marquer par les récentes élections — stabilité politique qui est la condition du développement économique et du progrès social, il entend également que ceux auxquels il a confié les responsabilités soient animés d'une

volonté de renouveau non seulement politique mais également dans le domaine du fonctionnement même des rouages de l'Etat.

Il faut dépasser la simple bonne gestion. Nous sommes certains, après vous avoir entendu, que c'est bien l'intention et la volonté de votre Gouvernement. Pour ce qui nous concerne, en tout cas, soyez assuré de notre ferme intention d'être le mouvement et de le prouver, notamment par nos initiatives épaulant l'action du pouvoir exécutif.

C'est cette volonté de rompre avec des notions périmées, condamnées par le corps électoral qui nous fait agir dans l'organisation même du travail et dans la configuration de notre Assemblée nationale. Ce que j'ai dit précédemment à propos des places dans l'hémicycle, je le dis aussi pour la répartition des postes de responsabilité dans les commissions. En effet, nous voulons que s'organise une véritable majorité dont nous entendons être de loyaux partenaires et où nous souhaitons voir s'insérer tous ceux qui se sont réclamés de la V^e République, tous ceux qui veulent soutenir clairement le programme général de votre Gouvernement et l'orientation politique que vous venez de nous préciser dans votre déclaration. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

En souhaitant la constitution de cette majorité stable et solide, nous revendiquons les responsabilités que cela nous confère afin que l'on puisse nous juger sans équivoque.

L'opposition ayant son rôle à jouer dans le cadre institutionnel et dans le cadre de notre règlement, nous respecterons toujours les droits de l'opposition (*Murmures sur divers bancs*), mais nous tenons à affirmer les droits de la majorité. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Nous sommes d'ailleurs tout à fait certains que c'est le vœu du pays car, finalement, mesdames, messieurs, c'est le pays qui est notre seul juge. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

La collaboration entre le Gouvernement et le Parlement en sera certainement facilitée. Je pense qu'elle sera d'autant plus féconde que le Parlement aura plus de moyens pour exercer le rôle que lui a confié la Constitution. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que les députés aient à leur disposition les moyens d'information nécessaires à leur travail parlementaire. Il est indispensable, en effet, qu'ils disposent des dossiers ayant servi à établir les projets, qu'ils connaissent les bases sur lesquelles les projets du Gouvernement sont établis et que, du même coup, ils aient la possibilité de consulter ces documents afin de nourrir des discussions fécondes.

M. Arthur Ramette. Le dossier Pouillon, par exemple !

M. Roger Dusseaulx. Il faudra aussi que le Gouvernement accepte l'inscription à l'ordre du jour des propositions d'origine parlementaire, celles qui sont le résultat d'une initiative qui nous est reconnue par la Constitution, c'est-à-dire la proposition de loi.

Enfin, qu'il s'agisse des textes d'origine parlementaire ou d'origine gouvernementale, nous souhaitons, comme vous l'avez dit tout à l'heure, que, par l'intermédiaire de nos commissions permanentes, le dialogue s'institue pour la mise au point des textes. Ainsi, comme l'indiquait le chef de l'Etat dans son récent message à l'Assemblée nationale, « la délibération demeurera essentielle pour éclairer les décisions ».

Alors il restera, monsieur le Premier ministre, à faire appliquer les lois. Soyez attentif, s'il vous plaît, au fait que la volonté du Parlement peut être déformée ou simplement mécon nue. Il reste encore des lois votées sous le Gouvernement de M. Michel Debré qui sont peu ou pas appliquées. Il existe des textes, adoptés à l'initiative de votre précédent gouvernement dont les modalités d'application ne sont pas encore promulguées ; qu'il s'agisse de l'agriculture ou des lois scolaires, nous entendons que la volonté du Parlement entre effectivement en application. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Dans le cadre de votre politique, sachez que nous attachons une grande importance aux problèmes de structures que vous avez évoqués. Je crois en effet que le pays attend que les structures de notre organisation publique, économique et sociale soient profondément modifiées.

Le temps passe vite, monsieur le Premier ministre. Nous avons la possibilité, grâce à la majorité cohérente qui siège au Parlement, de faire des réformes profondes. Ne tardez pas à nous apporter les projets nécessaires.

N'oubliez pas non plus que pour aboutir à ces réformes de structures nous devons nous appuyer, en tout premier lieu, sur la jeunesse, car nous sommes le pays d'Europe dont la popula-

tion active est la plus jeune, situation qui ira en s'accroissant dans les années à venir. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Pierre Comte-Offenbach. Très bien !

M. Roger Dusseaulx. S'agissant de la jeunesse, nous insistons pour que vous développiez les crédits et tous les moyens nécessaires pour accroître sa formation technique et scientifique.

Nous souhaitons également vous voir attentif à l'action des organisations de jeunesse et que, par le biais de groupements, certes nécessaires à la formation des jeunes, des actions contraires à l'intérêt supérieur de l'Etat ne puissent pas s'exercer ; nous désirons, au contraire, que ces organisations soient au service de la nation. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre, vous avez attaché une grande importance aux problèmes de l'éducation nationale. Nous vous remercions de la volonté que vous avez exprimée de donner à votre ministre chargé de ce département, tous les moyens pour mener à bien cette action.

Nous sommes tout à fait persuadés que le ministère de l'éducation nationale repose encore sur de vieilles structures périmées qui doivent être complètement renouvelées. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Tant pour les maîtres que pour les constructions scolaires, nous pensons que de nouvelles méthodes doivent être mises en œuvre ; notamment pour permettre la réalisation des locaux si nécessaires à notre jeunesse toujours plus nombreuse, de nouveaux modes de financement doivent être trouvés.

Vous avez également donné une grande importance — et nous vous en remercions — aux problèmes de la vieillesse. Nous approuvons vos perspectives générales. Nous savons déjà combien le gouvernement de M. Michel Debré et le vôtre ont fait pour la vieillesse. Nous savons qu'un effort financier important a déjà été consenti, mais nous souhaitons que cette action se développe non seulement dans le domaine de l'emploi mais dans celui de la simple subsistance de personnes devenues infirmes ou impotentes.

C'est pourquoi nous souhaitons que vous précisiez ce que vous entendez faire pour que les conclusions de la commission que le gouvernement de M. Michel Debré avait créée pour l'étude des problèmes de la vieillesse puissent être accélérées et passer dans les faits. Il faut agir de toute urgence et je vous supplie d'y veiller attentivement. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Si vous pouviez faire naître un véritable code de la vieillesse, vous apporteriez bien des apaisements à ceux qui ont tant souffert des mauvaises politiques du passé. (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

Lorsque j'aurai ajouté la nécessaire harmonisation des régimes de sécurité sociale, vous aurez là, monsieur le Premier ministre, la base d'une véritable politique sociale, d'une véritable démocratie sociale et nous affirmons, nous autres membres du groupe U. N. R.-U. D. T., que l'œuvre de la V^e République doit être de faire naître cette démocratie sociale. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

J'ai parlé de mesures directes mais il en est aussi d'indirectes car le niveau social c'est tout d'abord le pouvoir d'achat de tous les Français.

Je passe rapidement sur ce que vous nous avez indiqué quant à la nécessaire stabilité de la monnaie, quant à la nécessaire lutte contre l'inflation, quant aux déclarations formelles de ne pas lever d'impôts nouveaux mais de veiller. Il est un secteur qui conditionne considérablement le pouvoir d'achat : celui des prix, secteur si important pour les faibles revenus, les revenus fixes et les revenus des familles. Je souhaite très vivement que le Gouvernement nous soumette prochainement à ce sujet un certain nombre de mesures d'ensemble car, jusqu'à présent malheureusement, trop de palliatifs sont intervenus qui n'ont pu résoudre véritablement le problème.

Nous souhaitons que l'économie générale que vous animerez soit orientée vers la stabilité et même la baisse des prix chaque fois que le progrès technique, les orientations du plan et le choix des investissements permettront, justement, d'arriver à cette baisse des prix.

Nous sommes d'accord d'ailleurs avec ce que vous avez dit des investissements. Cela nous paraît être, en effet, un point extrêmement important qui conditionne directement ou indirectement le pouvoir d'achat et le revenu de tous les Français. Nous sommes sensibles à ce que vous avez dit de ces investissements si souvent réclamés, si rarement obtenus : ceux qui concernent les routes et les autoroutes. Notons en outre le complément indispensable à une saine politique des prix qui

est, à nos yeux, le problème des zones de salaires. Vous nous avez dit que le programme de votre Gouvernement était de continuer à en réduire le nombre et l'importance, pour aller vers la suppression. Nous vous demandons d'arriver très vite à cette suppression et vous aurez pour cela l'entier appui de mon groupe. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.)

Dans le domaine social, il est une question également importante que vous n'avez fait qu'aborder et sur laquelle je souhaiterais quelques précisions, c'est la politique du logement.

Depuis de nombreuses années on réclame en France plus de logements. Certes — et je le reconnais volontiers — votre Gouvernement, après le gouvernement de M. Michel Debré, a accru sensiblement le nombre des logements construits et, notamment, des logements locatifs.

Sur les bancs du groupe communiste. On en construit moins !

M. Roger Dusseaux. Nous souhaitons que vous accélériez cette augmentation du nombre des logements construits, que chaque année il s'en construise beaucoup plus et nous voudrions que vous nous indiquiez plus précisément ce que vous entendez par l'augmentation du nombre des logements mis à la disposition des familles modestes.

Je ne veux pas reprendre l'énumération des sujets que vous avez évoqués, je voudrais simplement en mentionner quelques-uns, car nous aurons à revenir sur beaucoup d'entre eux.

Tout d'abord, je voudrais évoquer brièvement les problèmes essentiels de l'agriculture. Il faut poursuivre les réformes qui ont déjà été entreprises dans ce domaine et nous savons que c'est une œuvre de longue haleine.

Nous souhaitons effectivement, comme vous l'avez indiqué tout à l'heure, que s'élève proportionnellement le niveau de vie des agriculteurs, qui est resté décalé par rapport à celui des autres catégories de la population. Nous souhaitons que les transferts nécessaires soient faits en leur faveur et surtout que l'action gouvernementale préserve l'agriculteur, c'est-à-dire l'homme et sa famille. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

Vous avez consacré une part importante de votre déclaration d'orientation générale à la décentralisation. Certes, monsieur le Premier ministre, nous savons tous que c'est une œuvre capitale, mais je vous demande de veiller à ce qu'elle entre dans les faits. Il ne suffit pas de le déclarer, il faut que sur les plans industriel, universitaire et hospitalier les services de ces différents départements ministériels veuillent bien mettre en œuvre la volonté fondamentale de votre Gouvernement et celle que nous exprimons ici dans le sens d'une décentralisation qui profitera à la prospérité générale du pays. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Parmi les catégories sociales les plus intéressantes, il en est une qui ne doit pas être victime de l'évolution économique de la France et dont le rôle est utile économiquement et socialement. Je veux parler des artisans pour lesquels il est nécessaire que vous promulguiez très rapidement le statut qui fixera leur place légitime dans la nation. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, tout à l'heure on vous a accusé de ne pas avoir parlé des anciens combattants. (Mouvements divers sur les bancs du groupe socialiste.) Mais nous savons ce que le gouvernement de Michel Debré... (Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) ... et votre premier gouvernement ont fait pour les anciens combattants et les victimes de la guerre.

M. Roger Roucaute. La suppression de la retraite !

Un député de l'U. N. R. La retraite de Thorez !

M. Roger Dusseaux. Et je veux dire à ceux qui ici crient en ce moment que cette action a été orientée d'une façon qui me paraît judicieuse, c'est-à-dire en faveur des victimes de guerre qui ont le plus besoin d'être aidées : les veuves, les orphelins et les grands invalides.

M. André Fanton. Très bien !

M. Roger Dusseaux. Voilà l'action du Gouvernement et de sa majorité ! (Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

M. Paul Cermolacce. Et le rapport constant ?

M. Roger Dusseaux. Deux questions particulières me paraissent encore importantes, monsieur le Premier ministre.

La première — puisque aussi bien la totalité des députés de la ville de Paris font partie de votre majorité — est que vous vous penchiez sur le statut de Paris, qui est périmé et qui doit être rénové. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.)

M. André Fanton. Très bien !

M. Roger Dusseaux. La dernière question concerne le statut de la radiodiffusion-télévision française.

Tant de polémiques ont été soulevées à cet égard que la France se doit d'avoir une radio et une télévision parfaitement adaptées au service de l'information. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

A l'extrême gauche. Libres !

M. Waldeck Rochet. Le bourrage de crânes !

Sur les bancs de l'U. N. R. Comme à Moscou !

M. Roger Dusseaux. Nous sommes également bien d'accord sur ce que vous avez dit de l'aide aux pays en voie de développement. Nous devons en effet poursuivre notre œuvre qui a permis à ces pays d'accéder à l'indépendance dans la coopération.

Pour l'Algérie, les liens nouveaux créés par les accords d'Evian, liens de coopération auxquels les gaullistes se sont très étroitement attachés, doivent être clairement définis.

Vous avez déclaré nécessaire d'obtenir du Gouvernement algérien qu'il veuille bien confirmer et imposer les mesures indispensables à la sécurité des personnes et à la protection des biens. Nous estimons que cela est fondamental et doit fixer notre ligne de conduite en présence des demandes présentées à la France, en vue de permettre à l'Algérie nouvelle de s'édifier.

Nous estimons aussi indispensable de tout faire pour que les rapatriés d'Algérie sentent s'exercer à leur égard la solidarité nationale, pour qu'ils soient intégrés dans la communauté et pour que la loi de programme que vous nous avez annoncée s'inspire de l'esprit le plus fraternel.

N'oubliez pas non plus ceux qui ont tout perdu et faites fonctionner le plus rapidement possible l'Office des biens, de façon qu'une indemnisation juste puisse leur être versée. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.)

Nous approuvons sans réserve le rappel que vous avez fait de la politique internationale que la France a poursuivie depuis 1958 sous l'impulsion du général de Gaulle et des prolongements qu'elle implique pour faire face à l'évolution des problèmes internationaux au cours de ces derniers mois.

S'il s'agit de la politique européenne, nous insistons pour que votre Gouvernement obtienne des autres Etats européens la mise en place d'une organisation politique européenne. Sachez — et qu'on le sache au-delà de cette enceinte — que c'est la volonté des élus qui soutiennent votre action.

Nous voulons d'ailleurs que cette organisation politique se réalise dans le respect des responsabilités nationales et par une coopération loyale entre les Etats, comme elle doit s'exercer aussi dans le Marché commun.

S'il s'agit de l'Alliance atlantique, nous considérons, comme vous, que la France est étroitement intégrée à cette Alliance, et la récente crise de Cuba a montré combien le rôle de notre pays pouvait être utile, le cas échéant, même à de très grands alliés. (Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du rassemblement démocratique.)

J'ajoute d'ailleurs que, dans cette volonté de faire prévaloir la solidarité internationale, nous n'avons de leçon à recevoir de personne. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.)

Nous devons tenir nos engagements au sein de cette Alliance, certes, et nous approuvons ce que vous avez dit de la réforme nécessaire de notre armée, que nous vous demandons d'accélérer et de faire entrer dans les faits.

Mais nous souhaitons aussi, si nous tenons nos engagements, que, réciproquement, nos alliés tiennent les leurs, face aux responsabilités de la France et aux risques qu'elle peut courir dans le monde.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons — et je crois avoir compris que vous le souhaitiez vous-même — une réforme, une modernisation nécessaire de l'Alliance atlantique. (Mouvements divers sur les bancs du groupe communiste.)

Notre politique est basée — et nous voulons que vous la basiez — sur la présence réelle de la France dans tous les problèmes mondiaux.

A ce sujet, je m'associe aux paroles que vous avez prononcées à l'égard de M. Mac Millan. C'est en effet de la solidarité des nations libres que peut naître la véritable sécurité internationale.

D'ailleurs, la défense de nos intérêts dans le monde doit pouvoir s'exercer dans le cadre de cette politique. Notre présence à l'étranger, tant économique que culturelle, et la défense de nos intérêts dans les différents pays avec lesquels nous sommes en relations doivent être assurées.

Fermeté sur nos positions fondamentales en Europe et dans le monde, action en liaison étroite avec nos alliés tout en restant ferme sur ce qui nous paraît essentiel, telle est la base de la politique étrangère que nous souhaitons vous voir poursuivre. Profiter de tout ce qui peut amener la détente dans le monde, entendre les paroles, même celles de M. Khrouchchev, sans illusions mais avec réalisme, rechercher la détente entre l'Est et l'Ouest, voilà ce qui, me semble-t-il, doit, en dernière analyse, être le but de votre politique internationale et donc nationale.

Nous sommes prêts à nous y associer pour une paix durable, car, n'est-il pas vrai, mes chers collègues, finalement ceux qui ont voté pour nous ont voté pour la paix. (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.)

M. le président. La parole est à M. Defferre. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gaston Defferre. Mesdames, messieurs, dans un débat de cette nature, je crois qu'il appartient aux représentants de l'opposition de dire tout ce qu'ils pensent, même devant une Assemblée composée comme celle-ci, même si cela doit choquer ou heurter un certain nombre d'entre vous.

Cela va d'ailleurs nous permettre de mesurer le degré d'esprit démocratique de cette majorité. Si vous me laissez parler même si je vous dis des choses qui ne vous plaisent pas, cela prouvera de votre part un certain libéralisme ou un esprit de tolérance. Si au contraire, en claquant vos pupitres ou en m'interrompant, vous m'empêchez de parler, cela démontrera alors, contrairement à ce que vous dites, que vous n'êtes démocrates qu'en apparence. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. René Ribière. La conclusion dépasse les prémisses.

M. Gaston Defferre. Monsieur le Premier ministre, ce qui me frappe le plus dans ce débat, c'est sa vanité, son inutilité, son caractère trompeur, je puis même dire, à certains égards, mensonger. On a l'impression d'une sorte de mise en scène qui a été montée pour égarer l'opinion et masquer la vérité.

En effet, les règles constitutionnelles en vertu desquelles nous devrions délibérer si la Constitution de 1958 était encore appliquée sont presque toutes violées. L'article 20 de la Constitution dispose que « le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation ». L'article 5 précise que « le Président de la République veille au respect de la Constitution » et « assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat ». L'article 50 prévoit que, lors d'une déclaration de politique générale ou de la présentation du Gouvernement, l'Assemblée nationale peut, par un vote émis à la majorité simple, mettre le Gouvernement en minorité et l'obliger à démissionner.

On pourrait donc croire, si l'on se fiait aux apparences, que le Gouvernement détermine la politique du pays et que le Parlement est chargé de le contrôler, alors qu'en vérité, vous le savez parfaitement, mesdames, messieurs, il n'en est rien.

Toutes les grandes options politiques, messieurs du Gouvernement — vous le savez mieux que nous — vous échappent. Ce n'est pas vous qui choisissez. Ce n'est pas vous qui décidez. Quand des problèmes vraiment importants se posent, une conférence de presse est tenue ou une déclaration télévisée est faite par le chef de l'Etat et les ministres sont convoqués pour l'écouter. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe du rassemblement démocratique et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Si les propos tenus, et qu'on ne leur avait pas révélés auparavant, ne leur conviennent pas, il ne leur reste alors qu'une ressource, celle de s'en aller, comme l'ont fait il y a quelque temps nos collègues du M. R. P. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

D'ailleurs, pour nous rappeler que c'est bien ainsi que les choses doivent se passer et que ce n'est pas à cette Assemblée, après toutes les violations de la Constitution, que l'on doit des comptes ou des explications, en même temps que nous étions convoqués pour vous entendre, monsieur le Premier ministre, nous avons appris que le chef de l'Etat, le général de Gaulle, tiendrait au mois de janvier une conférence de presse. Immédiatement, toute l'attention s'est détournée de nos débats, car on savait qu'ils étaient vains et inutiles, dans l'attente de la conférence de presse du général de Gaulle au cours de laquelle nous seront révélées les grandes lignes de la vie politique française à venir. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Vous savez, par expérience, monsieur le Premier ministre — car je suppose qu'avant d'être Premier ministre et même quand vous n'étiez plus directeur de cabinet, vous vous intéressiez à la vie politique de la nation — que, demain, le chef de l'Etat peut, s'il le veut, réduire à néant les déclarations que vous avez faites tout à l'heure à cette tribune, qu'il suffira d'un mot de lui (*Exclamations et rires sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*) pour que vos propos tombent en désuétude, soient détournés, bafoués et qu'on n'en tienne plus aucun compte. Il suffirait, d'ailleurs — j'y reviendrai tout à l'heure...

M. Gabriel de Poulpique. Si c'était vous...

M. Gaston Defferre. Mon cher collègue, si vous désirez m'interrompre, je suis à votre disposition! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gabriel de Poulpique. Vous jugez les autres d'après vous-même!

M. Gaston Defferre. Ce que je dis, mon cher collègue, repose sur des faits. (*Mouvements divers sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Cela s'est produit dans le passé et cela risque de se produire encore dans l'avenir.

Je suis donc obligé de constater que ce Gouvernement n'a de gouvernement que le nom et qu'en vérité, contrairement à l'article 20 de la Constitution, ce n'est pas lui qui détermine et qui conduit la politique de la nation.

Quant à la majorité, nous ne pouvons pas faire le reproche à nos collègues du groupe U. N. R. - U. D. T. d'avoir manqué d'honnêteté vis-à-vis des électeurs. Ils se sont présentés devant eux en disant qu'ils étaient gaullistes et que, quoi que fasse, quoi que dise le général de Gaulle, ils l'approuveraient. (*Murmures sur divers bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

Mes chers collègues, je pense que nous aurons bientôt l'occasion de lire le recueil des déclarations de candidature des candidats députés. Et ceux qui ont été attentifs à ce qui s'est passé pendant la campagne électorale ont constaté — je ne dis rien de désagréable en répétant ce qu'ils ont déclaré durant cette campagne — que les députés de l'U. N. R. - U. D. T. ont eu pour seul programme le soutien inconditionnel au général de Gaulle, (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* — *Mouvements divers sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

A la vérité, monsieur le Premier ministre, cela peut présenter quelques inconvénients pour vous, car ce qui risque de vous arriver, c'est que ces mêmes députés qui vous applaudissaient tout à l'heure à la fin de la lecture du long catalogue que vous nous avez présenté — et qui nous amène à nous demander ce que les gouvernements qui vous ont précédé et le vôtre ont pu faire depuis quatre ans puisque vous déclarez que tout reste à faire — (*Applaudissements et rires sur les bancs du groupe socialiste.*) ce qui risque de vous arriver, si souriant que vous soyez aujourd'hui...

M. le Premier ministre. Grâce à vous, en partie!

M. Gaston Defferre. ... — je crois savoir que vous êtes doué d'une bonne dose de philosophie — c'est que ces mêmes députés qui vous applaudissent aujourd'hui, si demain vous étiez révoqué par le chef de l'Etat, comme cela est arrivé à votre prédécesseur, vous abandonneriez sans protestations ni murmures. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* — *Interruptions sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. Roger Souchal. Mais nous applaudissons toujours M. Debré!

M. Gaston Defferre. Quant au général de Gaulle, il voulait, lui, une majorité de ce genre. Il a fait ce qu'il fallait pour l'obtenir et, aujourd'hui, c'est un fait, il l'a. Nous ne sommes pas assez aveugles pour le nier, avec 30 p. 100 des suffrages exprimés et 20 p. 100 des inscrits, avec vous, messieurs de l'U. N. R. - U. D. T. et avec vos amis indépendants gaullistes, il dispose, dans cette Assemblée, de la majorité absolue.

Ainsi nous nous trouvons dans la situation suivante: nous avons un chef de Gouvernement qui, normalement, devrait être l'animateur de la majorité, qui devrait conduire et déterminer la politique du pays, et un chef de l'Etat qui devrait être un arbitre.

Or, monsieur le Premier ministre, vous ne m'en voudrez pas si je vous dis que pendant la campagne électorale — et quelles que soient vos qualités personnelles — nous n'avons pas entendu parler de « pompidouisme » ni de « pompidouistes ». (*Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Pendant la campagne électorale, nous avons entendu parler de « gaullisme » et de « gaullistes ».

Quant au chef de l'Etat, en prenant la position qu'il a adoptée, il est incontestable qu'il a choisi de devenir un chef de parti et que, aujourd'hui, il est tout à la fois le chef suprême de l'exécutif et en même temps — mes collègues de l'U. N. R. ne m'en voudront pas de le leur dire — le chef et l'animateur de la majorité parlementaire.

Un député de l'U. N. R. Comme Kennedy !

M. Gaston Defferre. Le chef de l'Etat réunit ainsi entre ses mains à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, et vous n'êtes là vous-même, monsieur le Premier ministre, que pour venir nous apporter de temps en temps des déclarations qui seront complétées, modifiées ou contredites souverainement par le chef de l'Etat quand il voudra bien s'adresser au peuple français, non pas à travers ses représentants élus, mais — je m'en excuse auprès des journalistes, si honorables et si sympathiques qu'ils soient — au cours d'une conférence de presse, à une assemblée de journalistes qui n'ont pas été investis par le peuple pour connaître ou pour critiquer la politique du Gouvernement et du chef de l'Etat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Etant donné le point où nous en sommes, la logique, l'honnêteté voudraient que le chef de l'Etat aille jusqu'au bout de sa pensée et nous propose un véritable régime présidentiel.

Deux de nos collègues ont déposé des propositions de loi en ce sens. En ce qui nous concerne, nous, socialistes, nous n'avons pas encore délibéré de ce problème. Mais je pense qu'il serait juste et honnête que les choses soient dites clairement.

En tout cas, ce qui est important, ce qui est capital, ce qui est déterminant pour l'avenir de la France, c'est que nous ayons une Constitution claire, cohérente, et surtout une Constitution dont tous les termes et tous les textes soient appliqués.

Je sais que lorsqu'on critique le régime actuel on est considéré comme un nostalgique du passé et comme c'est une réponse que j'ai entendu faire parfois à des critiques que nous formulons, je tiens à m'en expliquer en quelques mots, tout de suite.

En vérité nous sommes à l'abri de cette critique, nous, puisque nous avons voté la Constitution de 1958. Qu'avons-nous demandé ? Son application, car c'est la loi commune. Pour que le régime fonctionne bien, la Constitution doit être appliquée.

Oh ! nous sommes sinon assez intelligents — nous n'avons pas cette prétention — du moins assez lucides pour comprendre que même après le départ du général de Gaulle — je reviendrai sur ce point — on ne reviendra pas au régime antérieur. Nous le savons parfaitement et si nous n'en avions pas eu conscience, nous n'aurions pas, je le répète, voté la Constitution de 1958. Mais nous considérons qu'il ne faut pas tomber d'un excès dans un autre.

On a reproché à la Constitution de la IV^e République de donner trop de pouvoirs à l'Assemblée. On peut reprocher à la Constitution en vigueur la façon dont la Constitution est appliquée, de concentrer la totalité des pouvoirs entre les mains d'un homme, si grand soit-il, si exceptionnelles que soient ses qualités. C'est une chose, vous le savez, dangereuse et qui peut préparer, qui prépare pour demain des réveils cruels.

Il est un moyen simple d'éviter ce danger, c'est d'avoir une Constitution claire, cohérente, dans laquelle la séparation des pouvoirs, l'équilibre des pouvoirs seront assurés, et d'appliquer cette Constitution. Votre devoir est là, monsieur le Premier ministre. En ne le faisant pas, vous risquez de courir à l'aventure car le général de Gaulle, comme tous les hommes, n'est pas éternel et notre devoir à tous, quelle que soit notre opinion, est de nous préoccuper de l'avenir de la France.

Enfin, avant de répondre en quelques mots, non pas à l'ensemble de votre catalogue — ce serait trop long — mais à quelques-uns des propos que vous avez tenus, je voudrais m'adresser à la majorité qui siège ici et répondre à deux arguments qu'a formulés M. Dusseaux non seulement à cette tribune mais au cours de discussions au sein de la conférence des présidents de groupes quand il s'est agi de déterminer la place de nos collègues dans l'hémicycle et la composition des bureaux des commissions.

On nous a dit : dans la formule moderne de l'U. N. R.-U. D. T., qui est un parti jeune, nouveau, ...

Sur de nombreux bancs U. N. R.-U. D. T. C'est vrai !

M. Gaston Defferre. ... Il n'y a plus ni de droite, ni de gauche ; et l'on a ajouté que la distinction devait être faite — M. Dusseaux lui-même l'a reprise tout à l'heure à la tribune —

non plus entre les différentes formations politiques ou les tendances, mais entre la majorité et l'opposition.

On nous a cité bien souvent l'exemple de la Grande-Bretagne : regardez en Angleterre — nous disait-on — la chambre des Communes est séparée en deux par un couloir central ; il y a d'un côté la majorité, de l'autre côté l'opposition. C'était d'ailleurs là le premier projet de l'U. N. R. C'est ainsi qu'on aurait voulu nous faire siéger en enlevant la travée du milieu. Je pense, monsieur le Premier ministre, qu'on ne serait pas allé jusqu'à enlever le banc des ministres, tout au moins celui du Premier ministre, car je me demande où vous vous seriez assis.

En vérité, M. Dusseaux commet une confusion. En Angleterre, pour reprendre son exemple, il y a certes une majorité et une opposition, la chambre des Communes est composée de conservateurs et de travaillistes. Actuellement, la majorité est représentée par les conservateurs. Les conservateurs n'ont jamais prétendu être à la gauche des travaillistes, ils ont l'honnêteté de reconnaître qu'étant des conservateurs ils sont des hommes de droite.

Je dois d'ailleurs dire à ce propos que je n'arrive pas à percevoir pourquoi il y a cette sorte de fausse honte à avouer ses véritables opinions politiques ou ses sentiments profonds... (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Interruptions sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

M. René Ribière. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de fausse honte au groupe socialiste à profiter des voix communistes pour être élu.

M. Gaston Defferre. ... ou quand on est de droite à ne pas le reconnaître.

Vous avez, monsieur le Premier ministre — je regrette qu'il ne soit pas là puisque je le mets en cause, c'est un homme fort intelligent et fort brillant — un ministre des finances en la personne de M. Giscard d'Estaing. Personne ne conteste ses qualités intellectuelles. Mais je pense que personne ne peut non plus soutenir très sérieusement que M. Giscard d'Estaing n'est pas un modéré, un libéral, ni soutenir qu'il soit un homme de gauche.

M. Giscard d'Estaing fait une certaine politique au ministère des finances. Pour quelle raison ? Je suis convaincu que c'est parce qu'il considère, en conscience, que l'intérêt de la France est qu'il fasse cette politique.

Et quand chacun de nous prend une position politique, que nous soyons socialiste, U. N. R., indépendant, membre du centre démocratique ou du rassemblement démocratique, il se détermine en fonction de convictions profondes et parce qu'il considère qu'il est de l'intérêt de la France que nous choissions la position politique qu'il adopte.

Ce que je ne comprends pas, dans l'attitude des membres de l'U. N. R., c'est cette espèce de tromperie qui consiste à refuser de dire qui ils sont, à prétendre qu'ils sont à la fois de droite et de gauche.

Sur plusieurs bancs U. N. R.-U. D. T. Gaullistes !

M. Roger Dusseaux. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Defferre ?

M. Gaston Defferre. Je vous en prie, monsieur Dusseaux.

M. Roger Dusseaux. Je vous répondrai simplement que si nous souhaitons qu'il n'y ait plus ni gauche, ni droite, ni Marais, ni Montagne, c'est que le pays l'a voulu et qu'il nous a donné raison. (*Applaudissements sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

M. Gaston Defferre. Il m'est facile de répondre à M. Dusseaux qu'une analyse, même superficielle, des résultats électoraux...

M. Jacques Maziol, ministre de la construction. A Marseille.

M. Gaston Defferre. ... non seulement à Marseille, monsieur Maziol, mais dans toute la France, démontre que l'essentiel des voix U. N. R. a été pris parmi les voix de droite et que ce sont les indépendants que vous avez dévorés pour obtenir votre succès électoral. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste et communiste. — Interruptions sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

M. Jean de Prémont. Nous avons gagné des voix à gauche.

M. André Fenton. Et les vôtres, monsieur Defferre, d'où venaient-elles ?

M. Jean Franck de Préaumont. C'est parce que vous avez perdu les voix de gauche que vous avez dû recourir à celles d'extrême gauche !

M. le président. Monsieur de Préaumont, je vous en prie !

M. Gaston Defferre. Enfin, monsieur Dusseaulx, vous nous avez dit que cette notion de droite et de gauche était une notion ancienne, périmée, qu'elle était tout juste bonne pour les hommes des partis de jadis, tandis que votre parti, parti jeune, parti nouveau, avait adopté d'autres définitions.

Mon cher collègue, permettez-moi de vous dire que vous n'avez rien inventé. En réalité, il y a bien longtemps que d'autres hommes, avant vous, ont prétendu que cette notion de droite et de gauche n'avait plus de signification. Pour ce qui est de l'histoire contemporaine la plus récente, il suffit de remonter à une trentaine d'années et de se rappeler que le colonel de La Roque et ses « croix de feu » prétendaient, eux aussi, qu'il n'y avait ni droite ni gauche (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. — Murmures sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*) que le régime de Vichy et sa révolution nationale prétendaient qu'il n'y avait ni droite ni gauche. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. — Protestations sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)...

M. André Fanton. Quelle provocation !

M. Gaston Defferre. ... et qu'en Italie et en Allemagne, à une époque récente, il y avait aussi des hommes qui portaient les noms de Hitler et de Mussolini et qui prétendaient qu'il n'y avait ni droite ni gauche. (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. — Vives protestations sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

M. André Fanton. Plus de provocation, monsieur Defferre. Vous n'êtes plus au Sénat.

Sur plusieurs bancs U. N. R.-U. D. T. Rappel à l'ordre !

M. Gaston Defferre. En vérité, dans un pays comme la France, que vous le vouliez ou non, où que vous siégiez dans cette Assemblée, il existe des catégories sociales très différentes les unes des autres.

M. Raymond Schmittlein. Chez nous aussi !

M. Gaston Defferre. En France, il y a des ouvriers, des paysans, des propriétaires terriens, des chefs d'industrie, des cadres supérieurs et moyens. Ils n'ont pas tous les mêmes conceptions. Ils n'ont pas tous les mêmes idées et vous ne pouvez pas du jour au lendemain, en cherchant à tromper l'opinion, prétendre, parce que vous avez été élus au nombre de 230, que les différentes catégories sociales, ou ce qui les distinguait ou les opposait, ont purement et simplement disparu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Raymond Schmittlein. Elles ont toutes voté U. N. R.

M. André Fanton. M. Defferre remonte à 1880 !

M. Raymond Réthoré. Monsieur Defferre, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Gaston Defferre. Je vous en prie.

M. Raymond Réthoré. Je ne voudrais pas vous dire quelque chose d'aussi injuste et d'aussi blessant que les paroles que vous avez prononcées concernant l'U. N. R. Mais, monsieur Defferre, je trouve pénible pour un socialiste d'avoir les félicitations de ce journal de Moscou qui s'appelle *Sovietskaja Rossia* et qui, dans son numéro du 27 novembre 1962, écrit que M. Defferre, c'est-à-dire vous-même, a été élu grâce aux voix du parti communiste et que si vous siégez dans cette Assemblée, vous devez votre siège de député aux voix de Moscou.

C'est là une marque au fer rouge que j'aurais honte de porter. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T. — Interruptions sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.*)

M. le président. Monsieur Roucaute, je vous prie de ne pas vous signaler à l'attention, comme trop souvent dans le passé, par des hurlements.

La parole est à M. Defferre.

M. Gaston Defferre. Il m'est facile de répondre...

M. Louis Deschizeux. Monsieur Réthoré, on peut vous répondre que vous avez été, en 1936, un élu du front populaire !

M. Gaston Defferre. Il m'est facile de répondre à M. Réthoré que je ne dois mon élection...

M. Raymond Réthoré. Il est facile à Raymond Réthoré de répondre. On a dit derrière moi que j'étais, en 1936, député du front populaire. (*Exclamations et rires sur de nombreux bancs.*) Si j'ai suivi le général de Gaulle c'est que les chefs que nous avions alors ont abandonné sur les routes de France l'honneur du pays et l'honneur de la République. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

Monsieur Defferre, laissez-moi vous dire en terminant que, lorsque j'étais dans une prison allemande, nous suivions le général de Gaulle et non pas M. Thorez qui, lui, était à Moscou à l'abri. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Maurice Thorez. Comme argument, ce n'est pas nouveau.

M. Gaston Defferre. Ayant été mis en cause par M. Réthoré, je désire lui répondre et je dirai que c'est facile.

M. Réthoré est passé de l'attaque personnelle à l'aveu. Ne le connaissant pas personnellement, j'avoue que j'avais oublié qu'il avait été député du front populaire. Je le remercie de me l'avoir rappelé. (*Rires.*)

En ce qui me concerne, je ne suis l'élu ni des communistes (*Exclamations sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*) ni de l'U. N. R.

M. Roger Souchal. Vous avez été élu avec les voix gaullistes !

M. Gaston Defferre. J'étais largement en tête au premier tour et, entre le premier et le deuxième tour — un de nos collègues ici présent est tout à fait au courant de ce qui s'est produit — j'ai reçu la visite d'un émissaire. Je n'aurais pas fait état de ce fait si je n'avais pas été mis en cause.

Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, vos amis sont quelquefois un peu maladroits.

J'ai donc reçu la visite d'un émissaire qui m'était envoyé par M. le Premier ministre Pompidou (*Rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste*) et qui s'appelle M. Juillet. Celui-ci m'a déclaré : je viens d'avoir hier une longue conversation avec le Premier ministre...

M. René Ribière. Il est indigne de vous de mettre un fonctionnaire en cause.

M. Gaston Defferre. ...il faut que des hommes comme vous soient élus à l'Assemblée nationale, car nous pensons qu'il est nécessaire qu'il y ait une opposition dans cette Assemblée.

Et M. Juillet m'a proposé de faire retirer le candidat U. N. R. dans ma circonscription et de faire retirer un certain nombre d'autres candidats U. N. R. pour assurer l'élection d'un certain nombre de députés socialistes. Il y a ici des témoins qui peuvent attester que ce que je dis est vrai et je les mets au défi de le contester. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste, du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique. — Interruptions sur les bancs du groupe U. N. R.-U. D. T.*)

M. André Fanton. Vous êtes un provocateur.

M. Gaston Defferre. Non. C'est M. Réthoré le provocateur, ce n'est pas moi.

Si j'avais accepté, je serais aujourd'hui le porte-parole de l'opposition élu par les voix de la majorité.

En ce qui concerne les communistes, ils ont écrit de la façon la plus claire que nous n'avions pris aucun engagement de quelque nature que ce soit à leur égard...

Sur de nombreux bancs U. N. R.-U. D. T. Bien sûr !

M. Gaston Defferre. ... et je vous mets au défi...

M. André Fanton. Mais si. Demandez à M. Guy Mollet. N'est-il pas l'élu de Moscou ?

M. Guy Mollet. Monsieur Defferre, voulez-vous me permettre de vous interrompre ?

M. Gaston Defferre. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Guy Mollet, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Guy Mollet. Quelle est exactement la question posée à Guy Mollet ?

M. André Fanton. La question exacte est la suivante : Avez-vous été élu, oui ou non, grâce aux voix communistes ?

M. Guy Mollet. J'ai incontestablement été élu avec l'apport des voix communistes. (*Exclamations sur les bancs du groupe U. N. R. - U. D. T. — Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. André Fanton. Et vous avez passé un accord avec les dirigeants de ce parti !

M. Guy Mollet. Non ! aucun contact, aucun accord et je vais vous le prouver.

M. Fanton a l'habitude de poser des questions et de ne pas aimer entendre la réponse. Or, cette réponse, la voici :

L'élection dans le Pas-de-Calais s'est passée de la manière suivante et je mets qui que ce soit au défi d'apporter un démenti. Il y a ici des élus du Pas-de-Calais et je vais les mettre en cause dans un instant.

M. André Fanton. Vous aviez bien un accord de réciprocité.

M. Guy Mollet. Malheureusement pour vous, ce n'est pas exact.

Immédiatement après les résultats du premier tour, la fédération socialiste a décidé, elle seule, sans aucun contact, donc sans aucun accord, que les candidats socialistes qui étaient arrivés en tête au premier tour seraient maintenus, que les candidats socialistes placés en deuxième position, derrière qui que ce soit donc, même derrière un communiste, seraient maintenus et que seuls les deux candidats socialistes placés ni en première ni en deuxième ni en troisième position seraient retirés purement et simplement.

M. Pierre Lemarchand. Cela ne s'est pas passé ainsi dans l'Yonne : le candidat socialiste s'est désisté pour le communiste !

M. Guy Mollet. Je viens, en réponse à la question qui était posée, de dire que les candidats socialistes ont été maintenus sauf, je le répète, les deux qui étaient arrivés en quatrième position, et qui ont été retirés purement et simplement.

Nous avons eu six élus : deux élus, qui sont mes amis Derancay et Schaffner, ici présents, arrivés en deuxième position derrière le communiste. Ensuite, deux autres de mes amis, MM. Darichoucourt et Darras, ont eu des voix communistes, mais pouvaient être élus sans avoir besoin de ces voix.

Un membre du groupe U. N. R. Vous ne pouvez en dire autant !

M. Guy Mollet. Les deux derniers — mon ami Dumortier et moi-même — auraient pu être battus sans l'apport qui leur fut fait par les communistes (*Interruptions sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*), et ceci sans accord et sans contrepartie.

Vous êtes en train de confondre les effets avec les causes. Vous êtes en train de condamner le fait qu'à Arras, en particulier — puisque c'est moi qui ai été mis en cause — des électeurs ouvriers ayant à choisir entre un ancien ami du Maréchal (*Interruptions sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*) — si ce n'est pas vrai j'aimerais que le député U. N. R. de la deuxième circonscription du Pas-de-Calais se lève — un ancien instructeur des camps de jeunesse de Vichy que l'on m'opposait au nom de la V^e République, et moi-même, n'ont pas permis que, sur le nom de de Gaulle, Vichy prenne une semblable revanche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

M. le président. Écoutons maintenant M. Defferre.

M. Gaston Defferre. Je voudrais, si vous le permettez, mesdames, messieurs, poursuivre mon exposé.

J'en étais arrivé aux problèmes qu'a posés la composition des bureaux des commissions.

Tout à l'heure, M. Dusseaux nous a dit qu'il fallait distinguer entre la majorité et la minorité et que la majorité devait disposer de tous les postes dans les bureaux des commissions.

Je crains que vous n'ayez commis une confusion entre le rôle du Gouvernement et celui du Parlement.

Bien entendu, le Gouvernement ne doit comprendre aucun représentant de la minorité. Mais, si l'on veut que le Parlement puisse exercer son contrôle de façon efficace, il doit non seulement comprendre la minorité mais aussi permettre à celle-ci de travailler efficacement.

Vous avez éliminé les membres de la minorité de tous les bureaux des commissions. C'est grave. Mais, fait plus grave encore à mon sens, vous avez écarté les représentants de la minorité de tous les postes de rapporteur de la commission des finances.

M. Claude Roux. C'est inexact !

M. Roger Souchal. Me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Gaston Defferre. Je vous en prie.

M. Roger Souchal. Monsieur Defferre, je crois que, sur ce point, vous vous trompez.

En effet, plusieurs rapports, et non des moindres, ont été confiés à des collègues qui, au cours de la campagne du référendum, ont pris position pour le « non » et qui n'appartiennent pas du tout à la majorité.

M. Gaston Defferre. Voulez-vous me citer le nom de l'un d'eux ?

M. Roger Souchal. MM. Ebrard, Duhamel et Georges Bonnet ont été chargés de rapports importants par la commission des finances.

M. Joseph Perrin. Il fallait vous renseigner, monsieur Defferre.

M. Gaston Defferre. Admettons donc que quelques-uns de nos collègues — vous en avez cité trois — aient été chargés de la présentation de rapports. (*Exclamations sur les bancs de l'U. N. R. - U. D. T.*)

J'ai été mal renseigné. Je suis de bonne foi et je reconnais mes erreurs quand j'en commets.

M. Robert Calmèjane. Vous prouvez depuis le début de votre exposé que vous avez été mal renseigné.

M. Gaston Defferre. J'ai été de bonne foi depuis le début et je suis prêt à vous répondre si vous désirez m'interrompre.

Monsieur le Premier ministre, je voudrais évoquer maintenant le catalogue que vous nous avez présenté.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette longue énumération, c'est que vous nous avez donné l'impression que vous ne nous disiez pas la vérité, que vous cachiez volontairement vos intentions.

On nous a dit — il est vrai que c'était avant les élections — qu'il n'y aurait pas d'impôt nouveau. Et depuis les élections, le prix du pain, le prix du sucre ont été augmentés ; on annonce maintenant une augmentation du prix des transports, de celui du gaz et de l'électricité. Bien sûr, ces augmentations ne constituent pas des impôts à proprement parler, mais vous savez qu'elles pèsent plus sur le prix de la vie que de véritables impôts directs et, cela, vous le faites au moment même où vous annoncez qu'il n'y aura pas d'impôt sur le capital ni sur les plus-values boursières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est peut-être ce que vous appelez faire une politique qui n'est ni de droite ni de gauche.

Un député socialiste. C'est le cadeau de Noël !

M. Gaston Defferre. On écrase les travailleurs et on exonère les spéculateurs de la Bourse.

Vous nous dites, on nous a dit pendant la campagne électorale — c'est, je crois, M. Mazil qui a tenu le premier ce propos — les caisses sont pleines à déborder. Alors, pourquoi refusez-vous les crédits nécessaires aux constructions scolaires ? Je vais en parler avec quelques précisions. Pourquoi refusez-vous les crédits nécessaires aux constructions d'hôpitaux, aux autoroutes ? Nous avons dans ce domaine — vous le savez mieux que moi — un retard considérable. Pourquoi refusez-vous les crédits nécessaires aux constructions de logements, aux grands travaux à accomplir dans les grandes villes pour améliorer la circulation ?

En vérité — et c'est le seul point sur lequel je veux insister — en ce qui concerne les constructions scolaires, non seulement vous n'accordez pas les crédits correspondant aux besoins, mais vous venez de prendre un décret aux termes duquel le Gouvernement impose aux municipalités de construire elles-mêmes et à leur charge les établissements du second degré, qu'ils soient des lycées ou des collèges techniques. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.*)

Vous savez que jusqu'à la publication de ce décret il y avait deux catégories d'établissements du second degré, les lycées dits communaux et les lycées d'Etat. Les lycées d'Etat étaient construits et entretenus par l'Etat. Maintenant, vous avez changé cela. Tous ces établissements devront être construits et entretenus par les collectivités locales avec une subvention de l'Etat qui variera, bien entendu, suivant les cas.

Or, monsieur le Premier ministre, un grand nombre de collectivités locales n'ont pas les ressources nécessaires pour construire et entretenir ces lycées et collèges.

Le décret que vous avez pris a une signification claire. Il signifie que vous ne voulez pas construire les lycées et les collèges dont la France a besoin. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

En vérité vous savez parfaitement qu'un pays comme la France n'a pas de ressources suffisantes pour tout faire, qu'il y a des choix à faire. Or, ces choix vous les avez faits et vous ne le reconnaissez pas. Vous avez choisi de consacrer — vous nous l'avez dit — des centaines de milliards à la force de frappe.

Il n'est pas possible de dépenser des centaines de milliards pour la force de frappe et de disposer, en même temps, des crédits nécessaires pour le développement économique et social de ce pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Alors, pourquoi ne pas le reconnaître ? Pourquoi ne pas avoir l'honnêteté de le dire ?

A ce sujet, monsieur le Premier ministre, je voudrais vous poser une question précise.

Le bruit a couru pendant la campagne électorale et a été confirmé depuis, que désormais le Gouvernement, étant assuré de sa majorité, les subventions qui sont, aux termes de la loi, dues aux collectivités locales, aux départements, aux communes, seraient réservées aux villes, aux départements dans lesquels on avait « bien voté », c'est-à-dire dans lesquels on avait voté « oui » ou dans lesquels on avait élu un grand nombre de députés de l'U. N. R. (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.).

Un député de l'U. N. R. C'est du roman.

M. Gaston Defferre. Cela, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas le droit de le faire. (Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, communiste et du rassemblement démocratique.)

Les crédits dont vous disposez appartiennent à la nation. Ils sont le produit des impôts payés par tous les contribuables, qu'ils soient de l'U. N. R. ou qu'ils n'en soient pas, qu'ils aient voté « oui » ou qu'ils aient voté « non ».

Si vous les détourniez de leur destination, vous commettriez un véritable crime de forfaiture. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le Premier ministre. Ne rappelez pas les mots de la campagne électorale cela ne vous réussirait pas ! (Applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)

M. Gaston Defferre. Monsieur le Premier ministre, j'espère que sur ce point précis vous me répondrez et je souhaite que les faits me donnent tort.

Toutefois, je précise que ceux qui ont tenu ces propos sont des gens qualifiés qui jouent un rôle important à l'U. N. R. et que ces propos n'ont pas été tenus par des personnes isolées.

Voir diverses sur les bancs du groupe de l'U. N. R. Des noms !

M. Gaston Defferre. On a dit aussi que vous vouliez amputer les libertés communales et remplacer les maires des grandes villes par des fonctionnaires.

Un député de l'U. N. R. Vous lisez trop l'Express, monsieur Defferre.

M. Gaston Defferre. M. le ministre de l'intérieur étant présent, je serais très heureux qu'il m'apporte un démenti.

Je constate que ni M. le Premier ministre ni M. le ministre de l'intérieur ne démentent cette affirmation. (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.).

M. le Premier ministre. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Defferre ?

M. Gaston Defferre. Je vous en prie, monsieur le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur Defferre, vous avez parlé au début de votre discours de l'inutilité de cette séance.

Je considère quant à moi qu'il serait totalement inutile de répondre à des allégations auxquelles vous ne croyez d'ailleurs absolument pas. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. — Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gaston Defferre. Monsieur le Premier ministre, je prends acte de votre déclaration.

Vous avez dit, monsieur le Premier ministre, qu'en politique étrangère vous étiez pour la construction de l'Europe. Vous savez qu'il existe en la matière une différence entre les conceptions que nous préconisons et les vôtres. Pourquoi ne pas dire les choses telles qu'elles sont ? Pourquoi ne pas dire à cette tribune que vous êtes contre l'Europe intégrée ? Pourquoi employer des formules vagues, imprécises, pour donner l'impression que vous êtes pour une Europe moderne, alors que vous êtes partisan de l'Europe du passé ?

En ce qui concerne l'O. T. A. N., nous sommes, nous, partisans du maintien de la France dans cette organisation, mais je pense que, sur ce sujet, vous ne pourriez pas me répondre et qu'il nous faudra attendre la conférence de presse du général de Gaulle pour savoir quelle doit être la véritable politique de la France.

Vous nous avez parlé de la jeunesse, nous affirmant que vous alliez pratiquer une politique de la jeunesse. Mais une rectification a tout de suite été apportée. On a condamné certaines organisations de jeunesse. S'agit-il de l'U. N. E. F. ? Considérez-vous que la jeunesse moderne sous le régime de l'U. N. R. doit être une jeunesse enrégimentée (Exclamations sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.), une jeunesse domestiquée...

M. André Fanton. Qu'est-ce que vous racontez ?

M. Gaston Defferre. ... ou admettez-vous, au contraire, que les organisations de jeunesse ont le droit de s'exprimer en toute liberté même si leur opinion ne plaît pas au Gouvernement ?

Et vous avez un moyen bien simple de le prouver. Les subventions ont été retirées à l'U. N. E. F. à l'époque où elle demandait que la paix soit faite en Algérie. Il vous suffit aujourd'hui, pour montrer votre bonne volonté à l'égard des organisations indépendantes de jeunesse, de rétablir cette subvention.

Enfin — et ce sera ma conclusion, nous allons voir si vous, messieurs du Gouvernement et de la majorité, êtes capables de dominer la situation.

M. Jean de Prémont. A l'inverse de vous.

M. Gaston Defferre. Nous allons voir si vous prendrez en considération l'intérêt général ou si, ayant conquis la majorité absolue, vous vous comporterez en partisans.

En ce qui nous concerne, nous serons une opposition vigilante, attentive...

Un député de l'U. N. R. Et haineuse !

M. Gaston Defferre. ... tournée, non pas vers le passé, mais vers l'avenir.

Et, bien que vous disposiez, avec vos amis les indépendants gaullistes, de la majorité absolue, dites-vous bien que nous ne nous laisserons ni impressionner ni décourager.

Et je suis convaincu que, lorsqu'il s'agira de sauvegarder les grands principes, tous les démocrates de cette Assemblée se grouperont ici, d'abord, puis, je l'espère, un jour dans le pays, pour défendre la liberté et la République et pour préparer l'avenir de la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe communiste et du rassemblement démocratique.)

M. André Fanton. Avec les communistes !

M. le président. La parole est à M. Pflimlin. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.)

M. Pierre Pflimlin. Mesdames, messieurs, en ce premier débat de la législature, il m'appartient de définir la position du groupe du centre démocratique qui réunit des députés de diverses origines, convaincus de la nécessité de constituer, au-delà de cloisonnements qui peuvent paraître périmés, de grandes formations politiques.

A mon tour je vais évoquer les notions de majorité et d'opposition, mais ma tâche sera plus difficile que celle des deux orateurs qui m'ont précédé à cette tribune et je dois dire que, ces temps derniers, d'aucuns se sont ingéniés à la rendre plus difficile encore.

Vous avez bien voulu, monsieur le Premier ministre — et je vous en remercie — tenir à cet égard un langage libéral, en laissant entendre qu'après tout il pouvait y avoir, outre votre majorité dont vous vous dites sûr et l'opposition, des gens qui, le cas échéant, pourraient vous apporter leur appui. Mais avant vous, dans cette maison même, — rassurez-vous, mes chers collègues, je ne veux faire ici aucune allusion à certains incidents qui se sont produits hier ; après tout, il faut bien que jeunesse se passe (*Rires sur les bancs du centre démocratique.*) — nous avons entendu dire et nous avons aussi lu dans la presse qu'il convenait désormais d'établir une division tranchée, irrévocable entre majorité et opposition et qu'entre les deux il n'y aurait guère qu'un fossé dans lequel pourraient s'abîmer ceux qui ne voudraient pas entrer dans d'une ou l'autre de ces catégories. On a même évoqué, à titre de modèle, le parlementarisme à l'anglaise et cette comparaison, dont M. Defferre a déjà parlé, mérite peut-être de retenir quelque peu l'attention. En Angleterre, si je suis bien informé, on voit s'affronter aux élections des partis dont chacun présente un programme de gouvernement. Au lendemain des élections, lorsqu'on connaît le parti vainqueur, on connaît du même coup le programme qui va être appliqué.

Alors tout est clair et la distinction entre majorité et opposition s'établit aisément.

Rien de semblable actuellement en France. Les dernières élections, sur la lancée du référendum ont porté, dans une très large mesure, sur une querelle institutionnelle. Le chef de l'Etat lui-même est intervenu et ses interventions ont été axées sur ce même thème.

Et si nous disposons, après le référendum et les élections, en ce qui concerne les questions institutionnelles, de données dont il y a lieu de tenir compte, il faut bien dire que, sur le programme du parti actuellement majoritaire, la campagne électorale n'a projeté que de faibles lumières. (*Rires sur les bancs du groupe du centre démocratique.*)

On peut même penser que les électeurs qui se sont prononcés pour ce parti n'ont guère prêté attention au programme. Au-delà des visages souvent inconnus d'eux qui s'offraient à leur choix, leur regard se portait sur une silhouette qui dominait de haut celle des candidats. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et du groupe socialiste.*)

Alors il faut bien comprendre qu'en ce qui nous concerne, nous ne sommes pas encore suffisamment fixés pour faire dès à présent un choix définitif. Nous ne pouvons pas nous soumettre à une classification qui, en l'état présent des choses, nous paraît artificielle et équivoque.

Composés de parlementaires soucieux tout à la fois de servir l'intérêt national et de réserver leur liberté de jugement, nous ne pouvons pas prendre envers le Gouvernement des engagements, que celui-ci d'ailleurs ne nous demande pas ; mais nous ne voulons pas non plus faire à ce Gouvernement un procès d'intention qui risquerait d'être injuste et nous nous refusons à toute idée d'opposition systématique.

C'est pourquoi dans le scrutin qui interviendra ce soir, la plus grande partie des membres de notre groupe s'abstiendront volontairement, se réservant de définir leur position lorsqu'ils seront plus complètement éclairés.

Mais cela ne doit pas me dispenser de vous dire dès à présent dans quel esprit, dans quelle perspective nous entendons, dans la présente Assemblée, aborder notre tâche.

D'abord, nous croyons que le devoir de cette Assemblée n'est pas de faire rebondir et de prolonger indéfiniment les controverses qui, hier, ont divisé le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du centre démocratique.*)

Nous ne croyons pas que la césure qui a été établie par le référendum doive avoir nécessairement un caractère définitif car, de part et d'autre de cette ligne de partage, il peut se trouver des Français capables et désireux de se rejoindre pour certaines options fondamentales qui concernent la vie de la nation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du centre démocratique, du rassemblement démocratique et sur quelques bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Nous pensons cependant que l'évolution constitutionnelle qui s'est engagée en 1958 et qui s'est poursuivie en 1962 n'est pas entièrement achevée.

Je suis convaincu, monsieur le Premier ministre, qu'il vous arrive parfois de vous interroger sur le sort de notre actuel système politique et aussi sur votre propre sort, je veux dire sur le sort de la fonction que vous exercez présentement.

Je ne veux pas, après les propos de M. Defferre, relire une fois de plus cet article 20 de la Constitution que vous connaissez bien puisque vous avez été le témoin — et plus que le témoin — du travail constitutionnel qui s'est opéré en 1958.

Je ne vous interrogerai d'ailleurs pas à ce sujet car je ne voudrais pas vous mettre dans l'embarras mais je pense que, tôt ou tard, il faudra bien que le droit rejoigne la pratique ou que la pratique soit mise en concordance avec le droit.

Je tiens d'ailleurs à ajouter immédiatement qu'à notre sens il ne peut pas s'agir d'un retour au passé. Quelles qu'aient pu être nos réserves sur la procédure ou sur certaines exagérations, le changement qui vient d'être opéré dans nos institutions a un caractère irrévocable. A l'époque où nous sommes, la France a besoin sans aucun doute d'un pouvoir fort et stable et ceux qui ont connu ici même les excès d'un régime d'assemblée redoutent plus que quiconque un retour en arrière qui serait pour la démocratie un péril mortel. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

Mais nous estimons aussi qu'il ne faut pas aller d'un extrême à l'autre et que l'Assemblée doit être en mesure de jouer pleinement, sans aucune entrave de droit ou de fait, la mission qui lui est impartie par la Constitution de 1958. Pour nous, l'objectif doit être un équilibre raisonnable qui concilie les deux exigences fondamentales auxquelles doit répondre, à notre sens, une démocratie moderne, l'efficacité du pouvoir et le contrôle démocratique.

Beaucoup de juristes et d'hommes politiques s'interrogent présentement, en dehors de tout esprit partisan, sur le sort de nos institutions. Ils se demandent si l'équilibre des pouvoirs pourra être réalisé sans que de nouvelles modifications soient apportées au texte constitutionnel.

Je n'entrerai pas dans cette discussion. La réponse, dans une certaine mesure, dépendra de vous, monsieur le Premier ministre. Vous avez, après votre premier avènement, au printemps dernier, marqué votre volonté d'améliorer les rapports entre le Gouvernement et le Parlement. Je dois dire que les propos que vous avez tenus aujourd'hui même me paraissent procéder de la même préoccupation. Je souhaite que vous ayez la volonté et aussi la possibilité de démontrer que, dans le cadre du régime actuel, la représentation nationale peut être autre chose qu'une figuration nationale. (*Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et du rassemblement démocratique.*)

Cela implique d'abord, bien sûr, que les minorités soient respectées, que, si la délibération éclaire la décision, l'éclairage ne soit pas seulement rétrospectif, en un mot que cette Assemblée ne soit pas ravalée au rang d'une chambre d'enregistrement. Dans le cadre de sa compétence constitutionnelle qu'il n'est pas question de déborder, l'Assemblée nationale doit concourir à la décision qui doit être le fruit, à notre sens, d'une coopération confiante entre le Gouvernement et le Parlement.

Est-ce que ce propos correspond à vos propres intentions ? Un test va bientôt nous renseigner à ce sujet. Certains de nos collègues redoutent que la procédure choisie par le Gouvernement pour le vote du budget fasse de l'approbation parlementaire une simple formalité. Ce serait grave. Le vote du budget est la fonction la plus ancienne du Parlement. Elle demeure l'une de ses attributions essentielles et comme, de toute manière, les circonstances vont nous obliger à tenir une session extraordinaire, rien n'empêche que l'examen du budget soit opéré dans les formes et dans les délais convenables. S'il en était autrement, ce serait de mauvais augure.

Vous serez jugé sur votre programme, monsieur le Premier ministre, sur son contenu et sur son exécution mais, bien plus encore, peut-être, sur la pratique institutionnelle que vous allez créer au cours des mois et, comme je vous souhaite longue vie, je dis même : au cours des années à venir.

C'est dans ce domaine que se situera, pour le présent et pour l'avenir, votre responsabilité la plus lourde.

Votre programme, vous l'avez exposé tout à l'heure et, en vous écoutant, bien que j'aie déjà, malheureusement, quelque expérience des déclarations ministérielles, il m'est arrivé d'éprouver un sentiment de surprise joyeuse car nombreuses sont les promesses généreuses que vous nous avez fait entendre.

Je me suis dit, immédiatement après, qu'il ne fallait pas trop s'en étonner car, après tout, la période électorale débouche immédiatement sur le temps de Noël. (*Sourires et applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Soulement, je dois dire que cette abondance même de promesses généreuses — je veux dire dépensières — nous laisse dans l'esprit un certain doute.

Nous savons bien — on nous l'a souvent rappelé — que tout n'est pas possible. Vous allez placer l'exécution de votre programme dans un cadre qui n'est pas indéfiniment extensible. Vous nous avez laissé entendre — j'ai été très attentif, pour ma part, à un certain pessimisme que j'ai cru percevoir dans votre discours — que, peut-être une menace allait bientôt

peser sur le niveau de l'emploi et vous en êtes tellement convaincu que vous avez annoncé — je vous en remercie d'ailleurs — la création d'un fonds national de l'emploi qui aurait à intervenir dans l'hypothèse d'un chômage.

Vous avez déclaré aussi — et combien vous avez raison — que la cadence de nos investissements n'était pas suffisante et vous avez enfin, avec une loyauté dont nous devons vous savoir gré, laissé entendre que l'éventualité d'une majoration des impôts n'était pas exclue.

Nous nous trouvons donc devant des ressources qui ne sont pas illimitées, qui sont peut-être même de nature à se rétrécir et, dans ce cadre, hélas trop étroit — et ce n'est pas votre faute — vous entendez placer des dépenses militaires considérables, une aide substantielle aux pays en voie de développement et particulièrement aux pays d'Afrique envers lesquels nous gardons des obligations politiques ou morales, une action sociale très large dans les domaines les plus divers.

Qu'il me soit permis de vous dire qu'un programme de gouvernement, ce n'est pas seulement la juxtaposition d'un certain nombre d'intentions ; c'est surtout l'établissement d'un ordre de priorité. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste) et que nous ne connaîtrons réellement votre programme que lorsque nous saurons de quelle manière, si vous êtes conduit à renoncer à telle ou telle action, à telle ou telle initiative, ou à en réduire la portée, vous exercerez les arbitrages qui seront l'essentiel de votre fonction.

Que dire de votre programme ?

Je serai, à cet égard, très bref.

Bien sûr, nous approuvons ce que vous avez dit au sujet de la stabilité monétaire et de l'expansion économique. Nous approuvons aussi l'intention générale de progrès social que vous avez exprimée, souhaitant qu'elle se traduise dans les domaines essentiels par des réalisations précises qui comporteraient, par exemple, pour les personnes âgées, l'adoption des conclusions de la commission Laroque.

Nous souhaitons, pour l'agriculture, à laquelle vous avez consacré un passage qui a retenu toute notre attention, que vous abordiez tous les problèmes qui la concernent, que vous souteniez l'effort de modernisation entrepris, spécialement par nos exploitations familiales, que vous essayiez de porter remède — c'est un très vieux problème, que l'ancien ministre de l'agriculture qui vous parle a déjà connu en d'autres temps — au phénomène de ciseaux des prix, à la disparité entre prix agricoles et prix industriels qui demeure une préoccupation lancinante pour les agriculteurs français, que vous vous attachiez enfin comme vous avez manifesté la volonté de le faire, au problème de l'élargissement des débouchés.

Nous vous approuvons, bien sûr, de vouloir faire un grand effort pour les rapatriés d'Algérie. Nous croyons que, dans l'exercice de ce devoir de solidarité qui nous incombe à tous, le sentiment national lui-même pourra peut-être retrouver une unité que la tragédie algérienne avait dangereusement compromise. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

J'ai été particulièrement intéressé par tout ce que vous avez déclaré concernant l'aménagement du territoire et l'action économique régionale.

Nul ne peut contester qu'il existe, en France, des régions sous-développées qui exigent un effort particulier d'équipement et de promotion économique. Nous pensons même que, pour un certain nombre de ces régions, l'effort devrait s'inscrire dans le cadre de véritables lois de programme.

Nous estimons cependant qu'il serait dangereux de distinguer, au risque de les opposer, diverses catégories de régions françaises. Je me permets sur ce point, monsieur le Premier ministre, puisque vous avez bien voulu décider de prendre vous-même, personnellement, la responsabilité de ce vaste domaine, d'attirer votre attention particulière. Il n'y a pas, à la vérité, en France, de région sans problème. Pour ne citer qu'un seul exemple, dans celle que j'ai l'honneur de représenter ici et qui est certainement plus développée que certaines autres — l'Alsace — nous voyons chaque jour huit mille travailleurs franchir la frontière pour aller gagner leur vie soit en Allemagne, soit en Suisse. C'est évidemment une solution du problème de l'emploi qu'on ne peut pas considérer comme satisfaisante et qui requiert l'intervention des pouvoirs publics.

La vérité, c'est que si nous avons tous le devoir de penser en premier lieu aux régions les moins développées, aux régions retardataires, il ne faudrait pas, à mon sens, que l'action économique régionale prit le caractère d'une sorte d'œuvre d'assistance. Ce qui importe, c'est que toutes les régions françaises, sans aucune exception, puissent utiliser au mieux leurs apti-

tudes naturelles pour elles-mêmes, sans doute, mais aussi pour apporter leur concours à l'effort national, pour contribuer au renforcement du potentiel économique de la nation tout entière. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.)

A cet égard, il reste encore beaucoup à faire. Plusieurs régions ne sont pas encore dotées du programme d'action régionale prévu par les décrets du 30 juin 1955. Quant à l'insertion des programmes existants dans le IV^e plan de modernisation et d'équipement sous la forme de tranches opératoires, il s'agit d'un travail qui est à peine ébauché.

Paradoxalement, l'action économique régionale fournit de nouveaux aliments à la centralisation car toutes les décisions, vous le savez, même si elles ne portent que sur des cas d'espèce d'importance mineure, sont prises à Paris. Vous avez, après vos prédécesseurs, affirmé votre volonté d'associer très largement à cette tâche les représentants des organisations professionnelles et syndicales et les élus locaux. Mais nous sommes bien obligés de constater qu'en fait l'administration, elle, a encore trop souvent tendance à travailler en vase clos. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.)

C'est pourquoi nous attendons, avec beaucoup d'attention, les grandes innovations que vous avez annoncées.

Vous nous avez dit que les rapports entre l'Etat, d'une part, le patronat et les syndicats, d'autre part, allaient être profondément transformés. Ah ! s'il s'agit de faire sortir l'administration de son splendide isolement, de faire participer largement ce qu'on appelle communément les forces vives de la nation à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'aménagement du territoire, nous sommes entièrement d'accord.

Vous avez dit qu'il n'entrait pas dans votre esprit de donner à cette entreprise le caractère d'une étatisation. Il est indispensable, en effet, qu'à cet égard il n'y ait aucune équivoque. Si nous sommes partisans d'une participation à l'action économique de tous les éléments vraiment représentatifs du pays, nous sommes hostiles à tout corporatisme, qui rétrécirait la liberté d'action que revendiquent justement les organisations professionnelles et syndicales et qui donnerait à notre structure étatique elle-même un caractère qui ne correspond certainement pas aux aspirations de la majorité de cette Assemblée. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique.)

En matière de politique étrangère, vous nous avez tenu des propos qui ne pouvaient évidemment pas nous surprendre. Et il est sans doute inutile que je vous fasse connaître nos propres positions. Nous avons eu d'autres occasions de nous en expliquer. (Sourires.)

Nous demeurons convaincus que si la coopération intergouvernementale peut être, sur le plan de l'unification politique de l'Europe, une étape indispensable, elle ne saurait être le terme de la construction européenne et qu'il faudra bien tôt ou tard, si l'on ne veut pas bâtir sur le sable, si l'on veut que les engagements soient irrévocables et que, par delà les hommes qui passent, les peuples eux-mêmes soient définitivement engagés, il faudra bien, dis-je, qu'on établisse un jour une véritable communauté politique dotée d'organes capables de concevoir et de mettre en œuvre des décisions communes. (Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et sur les bancs du groupe socialiste.)

Dans l'immédiat, j'en conviens avec vous, le problème qui domine la scène est celui de la demande d'adhésion à la Communauté économique européenne présentée par la Grande-Bretagne et je sais bien que toute discussion qui ignorerait cette donnée fondamentale aurait un caractère théorique et un peu vain.

L'événement du jour, c'est la visite du Premier ministre de Sa Majesté britannique à qui nous souhaitons la bienvenue. Qu'il me soit permis d'exprimer le souhait que les entretiens qui vont avoir lieu soient fructueux car il serait grave que les négociations de Bruxelles aboutissent à un échec. Ce serait, dans le camp occidental, la source d'une division qui pourrait être dangereuse ; et ce serait aussi un péril pour la cohésion des communautés à six qui sont actuellement le pilier central de la construction européenne.

Certes, il faut que nos intérêts légitimes soient défendus. Certes, nous ne pouvons pas admettre qu'il soit porté atteinte aux résultats si péniblement acquis — j'en rends hommage au Gouvernement — au cours des négociations de janvier dernier qui ont abouti à la définition d'une politique agricole commune ; mais il faut aussi que, dans un esprit de compréhension, nous sachions ménager les transitions dont vous parlez tout à l'heure et que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne devienne au plus tôt membre des communautés existantes.

Ensuite, bien sûr, se poseront d'autres problèmes. Et comment ne pas reconnaître franchement que l'évolution vers des formes

plus structurées d'union politique pourra s'en trouver peut-être quelque peu retardée ?

L'objectif de la politique européenne doit être de réaliser tout à la fois l'élargissement de la Communauté et le renforcement de ses structures. C'est une tâche difficile. Je voudrais être certain que le Gouvernement s'y emploiera de toutes ses forces.

Vous avez donné des assurances de fidélité à l'alliance atlantique. Comment ne pas y souscrire ?

A ce propos, vous avez évoqué l'affaire de Cuba et M. Roger Dusseaux, à son tour, a fait à ce sujet un commentaire optimiste en soulignant que, dans cette très grave crise internationale, notre pays avait pesé d'un grand poids. *(Rires sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)* Je me demande si M. Roger Dusseaux n'a pas pris son désir pour des réalités. *(Nouveaux rires et applaudissements sur les bancs du centre démocratique et du groupe socialiste.)*

M. Roger Dusseaux. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Pflimlin ?

M. Pierre Pflimlin. Volontiers !

M. Roger Dusseaux. Si j'ai dit cela, c'est que le Gouvernement français, très officiellement, a fait connaître sa solidarité avec les Etats-Unis et, du même coup, sa fidélité à l'alliance atlantique.

M. Pierre Pflimlin. Mais, monsieur Dusseaux, il n'y a pas, sur ce point précis, entre nous, la moindre divergence de vues.

J'ai personnellement applaudi à cette déclaration et je crois, en effet, que cette affirmation de solidarité s'imposait. Mais c'est d'autre chose qu'il s'agit.

Ce qui a frappé beaucoup de Français, en dehors de leurs préférences politiques — et je n'entends incriminer personne — c'est qu'à un moment où le sort de la paix était en cause, où nous risquions de voir s'abattre sur nous la catastrophe, les controverses se sont engagées et les accords ont été finalement conclus au-dessus de nos têtes. Notre sort a été fixé en dehors de nous.

Je crois qu'il en sera ainsi longtemps que l'Europe sera désunie. *(Vifs applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et sur les bancs du groupe socialiste.)*

Ce que je mets en cause, ce n'est nullement la position qui a pu être prise en l'occurrence par le gouvernement de notre pays, c'est un état de fait dont il faut sortir au plus vite. Il faut nous rendre compte qu'il y a une différence d'ordre de grandeur entre les très grandes puissances qui dominent la scène mondiale et les puissances moyennes au rang desquelles nous nous trouvons malheureusement placés ; la France, à cet égard, en est au même point que la Grande-Bretagne dont l'empire, naguère, dominait le monde. Si nous voulons nous hausser au niveau des plus grands, si nous voulons peser d'un poids décisif lorsqu'il s'agit de la guerre ou de la paix du monde, il faut que nous nous unissions pour constituer ensemble une grande puissance européenne. C'est un objectif qui, à mon sens, devrait nous être commun à tous. *(Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et du groupe socialiste.)*

Pour ce qui est du pacte de l'Atlantique, j'y reviens un instant pour vous dire simplement ceci : on peut avoir, sur le fonctionnement de l'alliance, des opinions différentes, je suis de ceux qui pensent qu'il est hautement souhaitable que notre pays obtienne, dans le cadre de l'alliance, une place qui corresponde non seulement à notre passé historique mais aussi à notre force présente et à nos possibilités d'avenir ; mais ce qui me paraît fondamental, c'est que seul le pacte atlantique peut garantir notre sécurité, que par conséquent tout ce qui est de nature à renforcer l'alliance est bon pour la France et que tout ce qui est de nature à affaiblir l'alliance est dangereux pour la France. *(Applaudissements sur les bancs du centre démocratique et du rassemblement démocratique.)* C'est cette vérité élémentaire, que je m'excuse d'exprimer sous une forme un peu simpliste, qui doit être l'axiome fondamental de notre politique étrangère dans le domaine de la sécurité.

Telles sont, monsieur le Premier ministre, brièvement résumées, exposées de façon nécessairement sommaires, les positions de notre groupe. L'avenir nous révélera si, entre vos intentions et nos propres convictions, les points de convergence l'emportent sur les points de divergence.

Nous sommes prêts à participer loyalement, si vous le voulez, aux confrontations qui permettront d'éclairer les uns et les autres. Soucieux de préserver notre liberté de jugement et

d'action, nous sommes en même temps conscients de nos responsabilités envers ceux qui nous ont envoyés ici et envers la nation tout entière. Au-dessus de toute préférence idéologique nous placerons toujours l'intérêt national et nous sommes plus portés vers l'action positive que vers la négation.

C'est vous dire que nous serons prêts à soutenir vos projets chaque fois qu'ils nous paraîtront conformes à l'intérêt du pays et à la justice sociale. Nous souhaitons vivement que vous nous donniez toujours de bonnes et valables raisons d'approuver vos projets.

Cela dit, qu'il me soit permis de m'adresser à vous, mes chers collègues, particulièrement à ceux qui sont nouveaux dans cette Assemblée, plus particulièrement encore aux plus jeunes, le plus jeune de tous se trouvant d'ailleurs être membre de notre groupe.

M. Raymond Schmittlein. Non, du nôtre !

M. Pierre Pflimlin. Ils ont en commun une même jeunesse que nous leur envions. *(Sourires.)*

J'ignore quelles sont les premières impressions des uns et des autres. Certains m'ont déjà dit qu'ils éprouvaient une sorte de déception, où je retrouve mes premières impressions de jeune député ! Nous formons évidemment une assemblée fort diverse, malgré les simplifications qui y ont été opérées récemment. Nous sommes divers par nos convictions politiques, par nos origines, par notre formation personnelle, par notre état d'esprit. Ainsi, cette Assemblée offre l'image de ce pluralisme français qui correspond à notre plus authentique tradition nationale et qui constitue en même temps le signe irrécusable de la liberté. Ce pluralisme, nous devons le maintenir. Mais il se peut que nous soyons exagérément attentifs présentement à ce qui nous distingue et à ce qui nous oppose. Je souhaite que nous sachions, les uns et les autres, accomplir le premier devoir de l'homme public, qui est de se dépasser soi-même.

Nous avons encore dans l'esprit et dans le cœur le souvenir des combats que nous venons de nous livrer et qui ont laissé parfois des traces douloureuses. Qu'il me soit permis de souhaiter que nous sachions surmonter, les uns leur échec, les autres la fierté du succès, et nous retrouver pour dégager des thèmes communs de pensée et d'action nationales. *(Applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique et sur plusieurs bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)*

Ainsi, nous serons peut-être mieux préparés à notre tâche ; nous réussirons à créer dans cette vieille maison une atmosphère plus sereine que celle que nous avons connue.

Que les jeunes ne me soupçonnent pas de vouloir affadir le sel de leurs convictions ou de leur proposer je ne sais quel médiocre esprit de compromis. Je crois, au contraire, qu'on ne pourrait pas résister aux inévitables déceptions de la vie publique si l'on n'était pas soutenu par une conviction solide. Mais nos convictions peuvent nous porter vers une action commune. Je souhaite de tout cœur que puissent s'opérer bientôt de plus larges rassemblements pour faire de la démocratie française une démocratie forte, prospère et rayonnante. *(Vifs applaudissements sur les bancs du centre démocratique, du rassemblement démocratique, du groupe socialiste et sur de nombreux bancs de l'U. N. R.-U. D. T.)*

M. le président. La parole est à M. Ballanger. *(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)*

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, votre déclaration de politique générale, lue cet après-midi, contient, comme il fallait s'y attendre, plus de promesses que d'engagements.

Expansion dans la stabilité, prospérité, redistribution plus équitable du revenu, catégories les plus défavorisées, capacité scientifique et technique, éducation, formation de la jeunesse, tels sont les mots, sinon les idées, qui émaillaient le fil de votre discours.

Malheureusement pour vous, vous êtes d'abord votre propre successeur et le successeur d'un Premier ministre d'un gouvernement qui assumait les responsabilités du pouvoir depuis 1958. Le comportement de ces équipes ministérielles comme leur politique se ressemblent étrangement. Ce n'est donc pas de promesses qu'il faut discuter, mais des faits et des réalités, votre passé nous éclairant sur vos actes de l'avenir.

Ces mots que je viens de citer, vous les prononcez sans y croire, comme pour bercer une opinion publique que votre intense propagande tente depuis des années de mieux circonvenir et d'endormir ; sans y croire, dis-je, parce que ce serait vraiment trop de cynisme. Toute votre activité passée en témoignage, le pouvoir autoritaire et personnel que vous servez ne

peut en aucun cas faire une politique sociale. Il est au service exclusif de la haute banque et des grands monopoles. Prenons quelques exemples.

Les catégories défavorisées, avez-vous dit, il faut se pencher sur leur sort. S'agissant des vieillards, par exemple, plus de deux millions et demi d'entre eux vivent avec moins de 300 anciens francs par jour, deux autres millions avec moins de 500 francs. Quand on sait le niveau auquel vous avez fait monter le coût de la vie, on se rend compte que vous condamnez purement et simplement ces pauvres gens à la mort lente. En même temps, vous prélevez chaque année plus de 80 milliards de francs sur les 165 que produisent les ressources votées par le Parlement pour le fonds national de solidarité; 80 milliards de francs sont donc volés chaque année aux personnes âgées pour alimenter le budget général.

Vous avez évoqué le geste que vous avez fait pour eux : vous avez augmenté cette année leurs ressources de 11 à 48 francs par jour, ce qui ne compense même pas l'augmentation du prix du pain et du sucre. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Quant aux anciens combattants, vous n'avez même pas parlé d'eux cet après-midi. Vous refusez la juste réparation qui leur est due. Vous violez leurs droits. Vous violez la loi sur le rapport constant en employant une procédure mesquine. Ils sont obligés de descendre dans la rue pour faire respecter leurs droits. Un régime qui accule les grands mutilés et leurs camarades à manifester comme ils l'ont fait à l'Opéra, le 1^{er} décembre, pour obtenir qu'on leur verse une pension décente, ne peut vraiment pas prétendre se pencher sur les catégories défavorisées. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Quant à la politique de redistribution des revenus, c'est une vieille rengaine dont on parle depuis plus de trente ans et dont il est devenu aujourd'hui difficile d'être dupe. Voyons, là aussi, la réalité.

L'institut de la statistique — le vôtre, monsieur le Premier ministre — a publié en avril 1962 une étude montrant que 57 p. 100 des salariés du commerce et de l'industrie gagnent moins de 61.000 anciens francs par mois. Plus de la moitié de ceux-là ont un salaire mensuel inférieur à 40.000 francs. Il y a encore des centaines de milliers de travailleurs qui gagnent 30.000 francs par mois et moins. Les femmes et les jeunes sont les plus durement exploités.

Les fonctionnaires ? Sur 889.170 agents civils de l'Etat, titulaires et non titulaires, 273.560, soit 30 p. 100, ont un traitement net mensuel inférieur à 58.500 anciens francs. Les cheminots, les postiers, les agents de la R. A. T. P. ont un salaire de base qui dépasse à peine 40.000 francs par mois.

Et cette situation, loin de s'améliorer, s'est au contraire aggravée d'année en année depuis que votre régime sévit sur la France.

Faut-il rappeler que le 6 mars de l'année 1961, dont l'U. N. R. avait proclamé qu'elle serait une année sociale, Michel Debré, alors Premier ministre, adressait au patronat français une lettre lui recommandant avec insistance de se refuser à augmenter les salaires de plus de 4 p. 100 ? Si des augmentations plus importantes ont été obtenues, ce n'est pas grâce à l'U. N. R. et au Gouvernement, mais contre celui-ci, grâce à l'action unie des ouvriers pour défendre leurs revendications.

Depuis 1958, le coût de la vie a augmenté de 42 p. 100. La hausse moyenne des salaires varie, selon les professions, de 30 à 35 p. 100. Le pouvoir d'achat a donc été diminué, sous le régime gaulliste, de 10 p. 100 en moyenne. Le pouvoir d'achat du salaire minimum interprofessionnel garanti a été, pour sa part, amputé de 15 p. 100 depuis 1957. Vous avez parlé, monsieur le Premier ministre, d'avantager les plus bas salaires alors qu'en quatre ans de pouvoir vous n'êtes arrivé qu'à diminuer de 15 p. 100 le pouvoir d'achat du S. M. I. G. Je crois que, vraiment, cette démonstration par les faits contredit sans recours celle que vous avez essayé de faire sur vos sentiments à l'égard des salariés les plus mal payés.

Et tout cela, pendant le temps où la productivité, due pour l'essentiel à l'accélération des cadences imposées aux ouvriers au détriment de leur santé, augmentait de 17 p. 100 à 20 p. 100 !

Non seulement les travailleurs ne profitent pas de l'accroissement de la richesse nationale qui est leur œuvre, mais au contraire ils s'appauvrissent. Votre mot d'ordre, c'est : « Tous jours plus de misère pour les ouvriers, plus de profits pour les capitalistes ! ».

En effet, cet accroissement de la richesse du pays n'a pas été perdu pour tout le monde. La capitalisation boursière a doublé depuis 1958. Les profits accumulés par les grandes sociétés sont considérables. Il n'est que de lire les journaux financiers pour comprendre que, pour elles, l'ère du gaullisme

est l'âge d'or, au sens exact du terme. (Applaudissement sur les bancs du groupe communiste.)

Ajoutons à ce tableau des chiffres qui réduisent à néant la fable de la stabilité des impôts. En 1958, le total des recettes fiscales atteignait 4.476 milliards d'anciens francs. Il va atteindre, selon vos prévisions budgétaires, 7.108 milliards en 1963, soit une augmentation de 2.632 milliards. Sachant que près de 70 p. 100 des impôts proviennent des taxes indirectes, on voit qui paie la plus grande part de ces rentrées supplémentaires.

De plus, dans la région parisienne, avec le district et pour des travaux qui devraient incomber à l'Etat, vous avez augmenté les impôts locaux de quarante à cinquante pour cent. Aux communes, vous imposez des charges que devrait supporter l'Etat et, ainsi, vous augmentez indirectement les impôts locaux pour ne pas augmenter les impôts d'Etat, laissant l'impopularité aux maires et aux conseillers municipaux.

M. Félix Kir. C'est vrai !

M. Robert Ballanger. Quant au logement, les chiffres vous accusent avec plus de sévérité encore. J'ai écouté, avec étonnement ce que vous avez déclaré cet après-midi, monsieur le Premier ministre, et ensuite M. Dusseaux. Enfin ! les statisticiens que nous recevons de vos services disent absolument le contraire de ce que vous affirmez ! Jamais on n'a construit moins de logements que depuis que vous êtes au pouvoir. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste et du rassemblement démocratique.)

Au fichier des mal-logés de la Seine, le nombre des familles prétendant à un logement est passé de 172.000 en 1956 à 244.000 en 1962. Comment en serait-il autrement puisque le nombre des logements H. L. M. terminés diminue d'année en année, atteignant le chiffre record — non pas en hausse mais en baisse — de 64.000 pour 1961. C'est un chiffre qui n'avait jamais été atteint au cours de ces dernières années, où l'on constatait toujours un chiffre supérieur de l'ordre de cinq à dix mille logements.

En revanche, les sociétés immobilières n'ont qu'à se louer de vos services. Elles réalisent de fructueux bénéfices en construisant des immeubles chers vendus par appartements et en accumulant scandales sur scandales, comme le fameux scandale du C. N. L. que certains de vos amis connaissent bien. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

En ce qui concerne l'enseignement, c'est un de vos anciens ministres de l'éducation nationale qui, pour tenter d'échapper aux critiques qui fusaient de toutes parts et pour essayer d'esquiver ses responsabilités, en a dénoncé lui-même la situation dramatique et a dressé votre propre acte d'accusation. Je le cite :

« Dans les lycées techniques, environ 30 p. 100 de maîtres titulaires manqueront ; pour les disciplines scientifiques, 23 p. 100 ; pour les disciplines littéraires, 45 p. 100, et pour le dessin industriel près de 40 p. 100. Dans les lycées classiques et modernes, 38 p. 100 de maîtres qualifiés manqueront en mathématiques, 18 p. 100 en sciences physiques, 14 p. 100 en lettres. Dans les seuls lycées techniques, sur 14.000 postes, 3.500 pourront être pourvus par des titulaires ».

Ce sont les propres déclarations faites il y a quelques mois par M. Sudreau, alors ministre de l'éducation nationale.

Pour l'enseignement supérieur, sa situation catastrophique est connue de tous. Elle a provoqué, il y a quelques jours, une grève des étudiants et des maîtres de l'université de Paris.

Il faut également souligner, pour marquer le caractère de classe de votre politique et la démagogie qu'il y a à affirmer que vous allez donner aux fils d'ouvriers la possibilité de poursuivre leurs études, que, selon vos propres statistiques, sur cent étudiants quinze seulement sont des fils d'ouvriers, d'employés ou de salariés agricoles. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

Vous sacrifiez l'avenir de notre jeunesse à qui vous refusez le droit au savoir, au métier et à la culture. Par contre, vous distribuez généreusement les milliards aux écoles congréganistes.

Voilà pour votre politique sociale. Le bilan est éloquent.

Quant à l'expansion économique, vous abusez. Certes, la conjoncture est favorable. Le phénomène c'est qu'en France, depuis votre avènement, son rythme s'est ralenti. Par exemple, pour l'ensemble de l'industrie, le taux d'expansion était de 41,8 p. 100 d'avril 1954 à avril 1958 pour tomber à 28,49 p. 100 de juin 1958 à juin 1962. L'ensemble de la production nationale avait progressé de 24,9 p. 100 de 1953 à 1957 ; cette progression n'a été que de 16,4 p. 100 de 1957 à 1961.

Les chiffres que j'ai cités proviennent de vos propres statistiques; ils montrent à l'évidence que votre politique ne profite qu'à une seule catégorie sociale, les détenteurs de valeurs mobilières, les grandes sociétés capitalistes dont vous êtes le représentant.

Cela m'amène, monsieur le Premier ministre, à parler de la composition de votre Gouvernement: vous l'avez constitué en forme de conseil d'administration.

D'abord, à tout seigneur tout honneur, le Premier ministre, M. Pompidou lui-même, directeur de la banque Rothschild, présente lui-même ou par personne interposée dans plus de vingt conseils d'administration de grandes sociétés. Puis, la banque de l'Union parisienne et la banque Mirabeau avec votre ministre des affaires étrangères M. Couve de Murville; la banque de Paris et des Pays-Bas, la banque de l'Indochine et quelques autres sociétés, avec votre ministre des finances M. Valéry Giscard d'Estaing; la banque Lazare avec le ministre d'Etat M. Jacquinet; le trust Unilever avec M. Missoffe; la société Philips avec M. Maurice Bokanowski; la société Le Nickel avec M. Roger Frey. J'en passe et des meilleures. (Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.)

M. André Jarrot. C'est dommage!

M. Robert Ballanger. Vous comprendrez aisément, monsieur le Premier ministre, que, dans ces conditions, avec un tel passé, avec de tels ministres, il ne soit pas possible un seul instant de croire à la sincérité de votre politique sociale.

D'ailleurs, un de vos amis, qui s'est spécialisé dans les supermarchés, M. Albin Chalandon, ancien secrétaire général de l'U. N. R., a récemment vendu la mèche. Cet éminent banquier a des opinions bien arrêtées sur le syndicalisme. Il écrivait récemment qu'« il faut former des syndicalistes aux tâches de la gestion et non plus seulement aux tâches des revendications ». Il faut entendre qu'il s'agit de demander aux travailleurs de s'occuper davantage d'augmenter encore leurs cadences pour produire davantage et d'améliorer ainsi la gestion et les profits. En effet M. Chalandon, qui est prudent, poursuit: « Le partage des profits est un problème complexe ». Sans doute trop complexe pour être soumis aux ouvriers, pour être soumis aux syndicalistes. « Et, il faut, dit-il — je le cite encore — se garder d'en rechercher la solution en dehors du cadre même de la politique des revenus ». Et nous voici revenus à cette vieille lune, à ce vieux slogan, trop longtemps utilisé comme miroir aux alouettes pour servir efficacement!

D'ailleurs, les travailleurs connaissent les sentiments que vous nourrissez à leur égard. Votre premier geste, au lendemain du référendum, a été de réquisitionner illégalement les agents de la R. A. T. P. et d'utiliser de la même menace à l'égard des cheminots. Récemment, vous avez répondu aux revendications du personnel mécanicien des autobus parisiens en faisant occuper les ateliers par la troupe, en vous servant des soldats comme briseurs de grève. Vos services sont en train de mijoter des textes pour réglementer le droit de grève, ce qui veut dire que vous voulez vous en prendre aux libertés syndicales.

Puisque je parle de liberté, il serait intéressant que vous nous mettiez au courant, d'une manière plus précise que vous ne l'avez fait tout à l'heure dans la réponse apportée à M. Deferre, des projets étudiés par vos services qui tendent à limiter ou à supprimer les libertés communales ou à étendre le système du district à des centaines d'autres communes. Décidément, tout ce qui est démocratique attire votre colère.

Des libertés municipales passons aux libertés parlementaires.

Vendredi dernier, votre majorité, monsieur le Premier ministre, a inauguré la législature en violant ouvertement son propre règlement en éliminant les parlementaires communistes des postes auxquels ils avaient droit au bureau de l'Assemblée. Hier, mercredi, la même majorité s'est attribuée tous les postes dans les bureaux des commissions.

Vos amis ont, à vrai dire, un très solide appétit! Leur comportement, depuis la rentrée parlementaire, confirme parfaitement le jugement porté par les démocrates: l'U. N. R. est un parti totalitaire, antidémocratique.

L'U. N. R. — ses porte-parole ne l'ont pas caché — veut ici dicter sa loi. Les députés de la majorité manifestent pour les droits, les traditions parlementaires un mépris significatif. La force prime les droits, telle semble être leur devise. Nous en prenons acte, mais ce n'est pas un fait nouveau. Ces messieurs devraient cependant comprendre que dans notre pays aux vieilles traditions républicaines on ne peut longtemps et impunément bafouer la loi démocratique.

M. René Laurin. Vous ne pensez pas ce que vous dites.

M. Robert Ballanger. Le Gouvernement, comme le Président de la République, comme sa majorité, quand ils sont gênés par quelque règle impérative de la Constitution, ou du règlement élaboré par eux-mêmes à leur mesure, l'ignorent ou la bafouent délibérément. Ces mœurs n'ont rien à voir avec la conception républicaine des Français. Quand la loi est bafouée par ceux-là mêmes qui sont chargés de l'appliquer, ce n'est déjà plus la démocratie. La faction momentanément au pouvoir devrait cependant savoir que son règne est passager.

M. René Laurin. Ce n'est pas l'avis des électeurs.

M. Robert Ballanger. D'autant plus que la majorité actuelle ne représente que 31,7 p. 100 du corps électoral. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.) Elle est une minorité dans le pays.

M. Gabriel de Poulpique. Et le parti communiste?

M. Robert Ballanger. Sa victoire est le fait d'une loi électorale inique qui prive l'opposition d'un nombre important de sièges. Avec la représentation proportionnelle, l'U. N. R. et ses alliés, les républicains indépendants inconditionnellement gaullistes, n'auraient eu que 168 sièges au lieu de 268, ce qui changerait la face des choses.

Cela devrait amener l'U. N. R. à un peu plus de modestie. Il n'y faut pas compter, car, pour ce parti, l'intolérance, l'autoritarisme, le culte du chef, le mépris de la démocratie sont les moyens du pouvoir.

Aujourd'hui, on nous parle de majorité et d'opposition et c'est au nom du parti majoritaire qu'on entend prendre toutes les places. Ce raisonnement aurait eu plus de valeur s'il avait été tenu au moment où l'U. N. R., où le R. P. F. étaient minoritaires et si leurs députés avaient, alors, refusé dignement les postes que les règles républicaines leur donnaient dans le bureau ou dans les commissions. Mais, à ma connaissance, jamais un républicain social n'a refusé, sous prétexte qu'il était minoritaire, une place au bureau de l'Assemblée ou dans les commissions, dans les précédentes législatures. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Par conséquent, nous sommes bien en présence d'un gouvernement et d'une majorité qui ont déjà donné maintes preuves de leur volonté de pratiquer une politique antisociale et antidémocratique.

C'est contre cette équipe envahissante, gourmande et dangereuse, contre le pouvoir personnel qui mène à l'aventure, que les républicains doivent s'unir. Certes, le combat sera rude. Nous le mènerons avec le soul constant de l'union des démocrates de toutes nuances. Face à la réaction sociale, aux atteintes aux libertés, au totalitarisme, ici et dans le pays, un front uni des républicains, sur la base d'un programme acceptable pour tous, peut se constituer.

A notre sens, il doit être possible de s'entendre sur une politique qui aurait les objectifs suivants: opposition au pouvoir personnel; nécessité d'un Parlement qui contrôle effectivement toute la politique du gouvernement; un gouvernement qui soit responsable devant le Parlement et devant lui seul; un Parlement qui puisse librement faire la loi; une radio-télévision libre, objective, au service du public, reflétant démocratiquement tous les courants de la pensée, et non pas une arme de propagande au service exclusif du pouvoir; le relèvement du niveau de vie des travailleurs, non pas par des promesses mais par des mesures qui augmenteraient les salaires, les traitements, les pensions et les retraites; la diminution des impôts indirects; le retour à la semaine de quarante heures sans diminution de salaire; les quatre semaines de congé payé; le respect des libertés syndicales; la retraite de la sécurité sociale à soixante ans calculée non pas sur les dix dernières années mais sur les dix meilleures années de l'activité de l'ouvrier; la construction massive de logements à loyers abordables en accordant la priorité absolue aux offices et aux organismes d'H. L. M., ce qui évidemment priverait quelques sociétés immobilières d'un bénéfice de plusieurs centaines de millions; le sauvetage de l'université française; la garantie pour tous les jeunes du droit à l'instruction, au métier, à la culture; une réforme démocratique de l'enseignement; la construction de classes, la formation de maîtres qualifiés, le relèvement indispensable de la situation des enseignants; la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat avec l'abrogation des lois antilaïques; l'aide à la petite et moyenne exploitation agricole et le soutien de la coopération agricole; une réforme fiscale tendant à alléger les charges des salariés et des travailleurs indépendants du petit commerce, à supprimer les privilèges fiscaux des grandes sociétés et à instituer un impôt sur la fortune; promouvoir une politique généreuse de solidarité nationale à l'égard de ceux que l'âge, l'incapacité physique, les

sacrifices consentis, les circonstances, ont placés dans une situation difficile; en particulier, la première mesure à prendre devrait porter la retraite des vieux travailleurs au moins à vingt mille francs par mois.

M. Pierre Clostermann. Vous avez tort : Il faudrait la tripler !

M. Robert Ballanger. Je constate, monsieur Clostermann, qu'au nom de l'U. N. R. vous vous élevez contre cette légitime revendication des vieux travailleurs qui veulent 20.000 anciens francs par mois. J'en prends acte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Pierre Clostermann. Monsieur Ballanger, me permettez-vous de vous interrompre ?

M. Robert Ballanger. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Clostermann, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Pierre Clostermann. Mon cher collègue, je vous demande de prendre acte que je viens de demander que la retraite dont vous avez parlé soit triplée. Vous m'avez fort mal compris.

M. Robert Ballanger. Nous verrons lors de la discussion du prochain budget si votre propos était sérieux ou non.

Je vois d'ailleurs au sourire de M. Pompidou qu'il est certainement convaincu que votre promesse ne sera pas tenue.

M. le Premier ministre. Les vôtres non plus, monsieur Ballanger. (*Rires sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T.*)

M. René Laurin. Souriez, monsieur Ballanger.

M. Robert Ballanger. Soyez assuré, monsieur le Premier ministre, que si nous assumions les responsabilités qui sont les vôtres...

M. René Laurin. Dieu nous en garde.

M. Robert Ballanger. ... ces promesses seraient tenues et au-delà et nous n'aurions aucune difficulté pour trouver l'argent à cet effet.

Si vous avez besoin de conseils sur ce point, nous sommes prêts, mes amis et moi — ainsi qu'une très large fraction de l'Assemblée, j'en suis sûr — à vous donner des informations et à vous faire des propositions concrètes pour assurer le financement de la retraite des vieux de manière à leur donner à chacun les 20.000 francs anciens par mois qu'ils réclament. Je vous donne donc rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes communiste et socialiste.*)

Vous voyez par conséquent que je tiens mes promesses alors que vous ne paraissez pas tenir les vôtres.

En ce qui concerne la politique internationale, le Gouvernement gaulliste, au lieu de participer aux efforts de la détente internationale, se fait le champion de la guerre froide. Il est lié aux milieux les plus revanchards du militarisme allemand. La création d'une force de frappe atomique coûte cher à notre

pays qui a vu le budget de la guerre passer de 1.478 milliards de francs en 1958 à 1.855 pour 1963, malgré la fin de la guerre d'Algérie.

Cette politique contribue à entretenir dangereusement la course aux armements atomiques. Une politique conforme aux intérêts de la France voudrait que notre pays joue à l'O. N. U. un rôle indépendant actif et positif le faisant apparaître comme soucieux de réduire la tension internationale, de régler tous les conflits par la négociation et d'assurer la coopération avec tous les pays.

Il faut, enfin, condamner vigoureusement la force de frappe atomique et consentir de grands efforts pour avancer dans la voie du désarmement général, simultané et contrôlé.

Voilà, esquissée à grands traits, une politique nationale, démocratique et sociale qui s'oppose à la politique réactionnaire, aventureuse et totalitaire mise en œuvre par le Premier ministre et sa majorité, sous la haute direction d'un homme qui, de Président de la République, est devenu chef de parti.

Nous allons voter contre la confiance. Certes, aujourd'hui, le nombre des opposants sera relativement restreint par rapport à la majorité, mais, pour cette législature, c'est le début d'un combat que les républicains unis, la classe ouvrière en premier lieu, mènent et mèneront sans relâche ici et dans le pays. Les liens noués durant la campagne électorale, dans la commune opposition au pouvoir personnel, auront leurs prolongements ici. Les députés communistes, pour leur part, feront tout pour qu'il en soit ainsi.

Devant le péril, les démocrates sauront s'unir pour porter au pouvoir personnel des coups toujours plus sévères. De ce combat de tous les jours est faite la victoire de demain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

Je rappelle à l'Assemblée que la conférence des présidents va se réunir dans quelques minutes dans les salons de la présidence en vue d'établir l'ordre du jour.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. A vingt et une heures et demie, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur sa politique générale et vote, par scrutin public à la tribune, sur l'approbation de cette déclaration.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures quinze minutes.*)

Le Chef du service de la sténographie
de l'Assemblée nationale,
RENÉ MASSON.